

Critique "L'Aide au développement", de Jean-Michel Severino et Jean-Michel Debrat : comment aider les pays pauvres

LE MONDE | 18.02.10 | 16h10

Ce serait si simple s'il suffisait de donner des millions aux pays pauvres ! Hélas, les 2 300 milliards de dollars (1 680 milliards d'euros) d'aide publique dépensés en cinquante ans n'ont pas permis de faire décoller très haut ceux que l'on a appelés "pays sous-développés", "pays en développement" ou "pays les moins avancés".

Ce procès en inefficacité a énervé Jean-Michel Severino, directeur général de l'Agence française de développement (AFD) et son adjoint, Jean-Michel Debrat. Dans un opuscule, ils combattent un bon nombre d'idées reçues sur cette aide qui a tout de même permis aux pays les plus pauvres d'améliorer d'un point leur croissance annuelle en moyenne.

Par exemple, "*L'aide des ONG n'est-elle pas plus efficace que celle des Etats ?*" Faux, car nourrir et soigner les populations après une catastrophe - comme celle de Haïti - sont des tâches d'urgence où les associations excellent ; mettre en place une reconstruction urbaine et économique demande une action longue et véritablement collective.

"*L'aide ne sert-elle pas les seuls intérêts des pays donateurs ?*" Faux et vrai. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), plus de 88 % de l'aide n'est plus conditionnée par l'achat de biens ou de services chez le donateur.

"*Le Fonds monétaire international et la Banque mondiale n'ont-ils pas fait le malheur des pays du Sud ?*" Vrai et faux. Bien qu'elles aient imposé des programmes qui ont gravement amputé les politiques sociales des pays aidés, ces organisations ont contribué par cet assainissement à la forte croissance que connaît l'Afrique depuis dix ans.

"*Ne faut-il pas plus d'argent pour assurer le développement ?*" Non et oui, car l'aide ne suffit pas. Ainsi, les subventions des pays du Nord à leur agriculture font-elles chuter les prix des matières premières, donc les revenus du Sud. Elles représentent trois fois l'aide publique. "*N'aidons plus les pays corrompus*" : non, ce serait infliger une "*double peine*" aux populations de ces pays. Des mesures de contrôle peuvent limiter "l'évaporation" de l'aide.

"*La dette est un obstacle au développement*" : oui, mais aucun pays au monde n'a construit sa croissance sans emprunter ; tout dépend des capacités du pays emprunteur. "*Pas de développement sans démocratie.*" Mais si ! Voyez la Chine.

Qu'on s'en persuade : le développement, c'est long, c'est compliqué et c'est urgent.

L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT de Jean-Michel Severino et Jean-Michel Debrat. Le Cavalier Bleu, 128 p., 9,80 €.

Alain Faujas

AFRIQUE - CULTURE - Sade, toujours aussi envoûtante

18/02/2010 14:47:18 - Jeune Afrique | Par : Jérôme Besnault

L'artiste d'origine nigériane revient après dix ans d'absence et plus de 50 millions d'albums vendus. Seulement une semaine après sa sortie, *Soldier of Love* est déjà en tête des ventes aux États-Unis.

« Je n'enregistre de disque que lorsque je sens que j'ai un message à faire passer. Faire de la musique uniquement pour la vendre ne m'intéresse pas. Sade n'est pas une marque commerciale. » C'est par ces mots que l'artiste d'origine nigériane justifie ses dix ans d'absence depuis *Lovers Rock*, et, suprême pied de nez, la voici revenir en ne nous dévoilant que son dos sur la pochette du tant attendu *Soldier of Love*. Difficile de faire plus mystérieux. Et c'est là le paradoxe – et le charme – de Sade Adu : elle et son groupe, inchangé depuis 1983, ont été capables de vendre 50 millions d'exemplaires de leurs six albums (dont le best of) en cultivant une discrétion qui détonne dans un monde où tout est surmédiatisé et formaté.

Chez Sade, en revanche, tout est dans le style : des musiques inspirées de la soul, du rhythm and blues, du jazz ou encore de la musique caribéenne et latino, servies par des musiciens précis comme des horloges suisses et suintant le groove dans chacune des notes plaquées sur leurs instruments. Et puis, il y a Helen Folasade Adu, incarnation du groupe. Une métisse africaine qui chante l'amour depuis vingt-sept ans, envoûtante grâce à un charisme hors norme et à une grâce indéfectible. Là où les divas du R'nB se dandinent et se dévêtissent toujours plus, Sade pour son grand retour n'a besoin que d'exposer son dos pour reconquérir son public. « Reconquérir », car la voici en guerrière dans le clip du titre éponyme de l'album, « *Soldier of Love* ». Et les attentes sont grandes. Le disque arrivait en deuxième position sur la version anglaise du site Amazon en termes de précommandes.

Helen Folasade Adu est née en 1959 à Ibadan, au Nigeria, d'un père nigérian et d'une mère britannique. Des parents qui divorcent lorsqu'elle n'a que 4 ans. Elle déménage alors pour la Grande--

Bretagne avec sa mère et ne retournera dans son pays natal qu'à 21 ans. Si elle ne s'est jamais sentie exclue de ce pays, elle n'y a pas non plus d'attaches particulières. Surtout depuis que les derniers membres de sa famille sont décédés. Elle sera cependant la seule artiste d'origine africaine à se produire lors du fameux concert Live Aid, contre la famine en Afrique, organisé par Bob Geldof en 1985, à Wembley. Et vingt ans plus tard, elle participe à une chanson pour un DVD au profit du Darfour, *Voices for Darfur*.

« Gloire couronnée »

Après avoir suivi des études de stylisme et de mode, Sade devient choriste pour des groupes de funk au début des années 1980. Et rencontre ses futurs compagnons de route, avec qui elle forme le groupe Sade, contraction de son nom yoruba, Folasade, qui veut dire « gloire couronnée ».

Le groupe impose tout de suite son style avec *Diamond Life* (1984), quatre fois disque de platine. Ce premier album aligne les tubes, dont le mythique « Smooth Operator ». Alors que batteries électroniques et synthétiseurs dominent les sonorités pop des années 1980, Sade propose un style jazzy à contre-courant. À l'époque où émergent des stars ultramédiatisées et provocatrices à l'instar de Madonna, Helen Adu, elle, subjugué son auditoire par sa discrétion, sa voix et son glamour.

L'album est un succès. Il entre rapidement dans le top 10 des ventes en Grande-Bretagne et récolte un Grammy Award aux États-Unis dans la catégorie « Révélation de l'année ».

Concoctés selon la même recette, les trois opus suivants enchaînent les tubes – « Paradise », « The Sweetest Taboo », « Your Love Is King » – et sont tous disques de platine (*Promise et Love Deluxe* les sont quatre fois ; *Stronger Than Pride*, trois fois).

En 1992, alors au sommet de sa gloire, Helen décide de faire une pause afin de s'occuper de sa famille. « Je préfère passer du temps avec mes proches qu'avec les journalistes », déclare celle que ses amis ont surnommée « Howie », en référence au milliardaire fantasque Howard Hughes, qui avait la particularité de vivre reclus. Une discrétion qui aura aussi l'inconvénient de susciter les rumeurs les plus diverses, comme la phobie des paparazzis, l'anorexie, la dépression. Jusqu'aux plus farfelues, comme le possible rachat du club de football de Fulham par la belle Helen. Son absence des médias et ses refus d'interviews ne feront qu'entretenir ces fantasmes.

En 2000, elle sort le magistral *Lovers Rock* (trois fois disque de platine). Le style est dans la plus grande tradition de ses albums, les mélanges musicaux sont présents avec quelques teintes de reggae, souvenir d'un séjour en Jamaïque. C'est d'ailleurs l'une des particularités du groupe : enrichir son répertoire de nouvelles sonorités sans jamais en abuser ni dérouter son public. Un soupçon de trip-hop typé Massive Attack vient égrener « Soldier of Love » qui, à coup sûr, va encore charmer les radios et devenir un tube. Si une partie de l'album renoue avec les standards du groupe, le disque contient aussi d'autres pépites comme ce reggae enlevé (« Babyfather ») chanté en compagnie de sa fille, Ila, âgée de 14 ans, ou cette soul émouvante (« In Another Time »). Ce nouvel album regorge de ces sonorités intemporelles qui charmeront les plus assidus de ses fans et ouvriront des portes à ceux qui voudraient découvrir l'univers passionné de Sade.

Anniversaire des indépendances africaines Cinquante ans de télévision en Afrique francophone

RFI, le 2010-02-17 14:07 Par Tidiane Diop

Raconter un demi-siècle d'histoire de la télévision en Afrique noire francophone équivaut à décrire une histoire politique qui se déroule comme un roman, avec son rythme propre, ses temps d'arrêt, ses accélérations, ses intrigues et ses acteurs. C'est pourquoi, si les faits importent beaucoup, ce qui l'est encore plus, c'est le contexte dans lequel se déroulent les événements.

Entre le Maghreb, où se croisent les signaux de plus de 1 500 chaînes de télévision en provenance notamment de la péninsule arabe et de l'Afrique anglophone portée aujourd'hui par la puissante industrie sud-africaine qui, très tôt, s'est inspirée du modèle libéral de la BBC, se trouve l'Afrique francophone. Cette Afrique-là qui, longtemps, a reproduit le modèle centralisateur de l'Office de radiodiffusion-télévision française (ORTF), offre, cinquante ans après les indépendances, un tableau intéressant à décrypter. Car dans cette partie du monde qui a le français en partage, tout s'explique par les options prises dès les origines. Le schéma actuel de la télévision y est le produit de dynamiques sociales successives.

Il y eut d'abord, au lendemain des indépendances et dans un contexte de régime de parti unique, les toutes premières télévisions publiques. Il y eut ensuite, après l'instauration du multipartisme des années 90 sur fond de crise de régime, les télévisions internationales par satellite dont les plus connues sont CNN, à la fin des années 90, mais aussi la chaîne à péage Canal Plus Horizons -qui démarra en Afrique francophone par le Sénégal le 21 décembre 1991. TV5, la télévision internationale

francophone, est diffusée sur le continent dès l'année 1992 et rendue populaire grâce aux antennes à micro-ondes dites MMDS.

Les années 2000 voient les télévisions privées nationales et les organes de régulation se généraliser sur ce vaste ensemble géographique de près de 10 133 545 km² regroupant le Bénin, le Burkina Faso (ex-Haute Volta), le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la République Démocratique du Congo (ex-Zaïre), le Rwanda, le Sénégal, le Tchad et le Togo.

Deux dates retiennent l'attention : le 2 octobre 1958 et le 1er juillet 1962. Entre l'indépendance de la Guinée et celle du Burundi, se joue le sort, nécessairement collectif de 17 nations qui accèdent à la souveraineté internationale. Et l'histoire du petit écran, captivante et vertigineuse à tout point de vue, est ici, plus que partout ailleurs, intimement liée à la trajectoire économique, politique et sociale de ces nations.

Cette histoire prend naissance au Congo Brazzaville. C'est le Président Fulbert Youlou, qui, le premier, dès avril 1962, introduit une demande d'assistance technique auprès de la France. Celle-ci ne disposant pas de structure principalement dédiée à la coopération télévisuelle avec les pays africains, c'est à l'Office français de Coopération Radiophonique (OCORA), à Paris, qu'il revient d'étudier la requête. En octobre 1962, à l'issue d'une séance de travail tenue au siège de l'OCORA, Robert Pontillon, son directeur général et Apollinaire Bazinga, ministre congolais de l'Information conviennent de réaliser, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance de la République du Congo, trois journées d'émissions expérimentales à Brazzaville, les 27, 28 et 29 novembre 1962.

Dès novembre 1962, mandat est donné à 14 spécialistes de l'OCORA parmi lesquels les journalistes Guy Bernède, Jacques Conia ainsi que l'ingénieur Louis Ménard, d'installer rapidement, une station à Brazzaville. Suivront, dans la foulée, d'autres pays comme le Gabon, où la télévision est inaugurée le 9 mai 1963 en présence du président Léon Mba et du ministre français de la Coopération, Raymond Triboulet.

Bien avant un autre bastion du pré-carré français, le Togo où, dès 1969, la population de Lomé reçoit la télévision ghanéenne de langue anglaise. Ce qui inquiète au plus haut point Paris, qui, pour faire accélérer l'installation de la télévision togolaise, le 31 juillet 1973 débloque une somme de près de 3,5 milliards de francs CFA !

Ceci n'est pourtant rien en comparaison des efforts consentis pour lancer la télévision au Tchad le 10 décembre 1987, grâce notamment au génie des techniciens locaux qui réussissent à surmonter, au prix de prouesses technologiques inouïes, l'incompatibilité entre le système de diffusion et les téléviseurs des particuliers qui s'étaient équipés de postes pouvant uniquement capter les programmes de la télévision du Cameroun voisin, elle-même née en décembre 1985, soit exactement un an après celle du Burundi.

L'histoire de la télévision en Afrique noire francophone, c'est aussi celle de la télévision du Rwanda, née en décembre 1992, dont la construction nécessite que soit hissées à dos d'homme, aux sommets des monts Jari et Huye, quelques 400 tonnes de matériel, alors même qu'il règne, par ces altitudes de 4507 mètres, des écarts de température variant entre -10°C et 35°C ! La télévision, ici, à tout le moins les locaux qui l'abritent, sera l'une des premières victimes du génocide d'avril 1994. Comme cela avait été le cas de la télévision centrafricaine avec la chute de l'Empereur Bokassa 1er. Originalité : la télévision centrafricaine, née le 31 décembre 1973, est la seule à avoir bénéficié de l'apport financier d'Israël !

Rien de tel dans la Mauritanie du lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haïdallah où la lucarne magique voit le jour grâce à une aide financière massive de l'Irak de Saddam Hussein. C'était le 10 juillet 1984. Et le petit écran pu survivre, tant bien que mal, aux changements de régimes qui s'ensuivirent.

Tout le contraire de la Haute Volta, actuelle Burkina Faso où le putsch du 3 janvier 1966 qui porte au pouvoir le général Sangoulé Lamizana, signe pour quatre ans l'arrêt des émissions; la junte croit devoir développer en préalable le médium radio !

Au Dahomey voisin, futur Bénin, l'ouverture de la chaîne de télévision, annoncée dès 1964, est retardée une première fois, du fait du renversement du président Emile Derlin Zinsou par les militaires le 10 décembre 1969. Puis une seconde fois, quant survint le coup d'État du commandant Mathieu Kérékou, en 1972. Le 30 décembre 1978, alors que les Béninois observent un deuil, suite à la mort du président algérien Houari Boumédiène, ils reçoivent chez eux, pour la toute première fois, des images de leur petit écran. La télévision, ici, sera, souvent tributaire de la diplomatie. Les relations (difficiles) avec Paris poussent, un moment à chercher des équipements en l'Europe de l'Est et même en Lybie !

On retrouve les traces de la Lybie dans la Guinée de Sékou Touré alors en rupture de ban avec la France. Les 6 000 récepteurs, les 3 caméras de studio en noir et blanc, le télécinéma, le lecteur de diapositives, les 2 magnétoscopes, le laboratoire et le car de reportage qu'offre Tripoli s'avèrent décisifs pour la télévision guinéenne, née le 14 mai 1977.

Au Mali, aussi, on retrouve les traces de la coopération libyenne. Bamako, après s'être tourné vers la République fédérale d'Allemagne puis vers le Japon, finit par faire appel à la Libye. Grâce à une subvention libyenne de 2,5 milliards de francs CFA, la télévision malienne voit le jour le 22 septembre 1983, après avoir fonctionné depuis 1971, sous la forme d'une télévision scolaire.

Au Niger, la télévision scolaire, née en novembre 1964, servit, à défaut d'atteindre ses objectifs en matière d'alphabétisation, de socle à la télévision nationale qui naquit en 1978, à l'occasion de la Coupe du Monde de football en Argentine. Le Sénégal aussi, dû passer par l'étape de la télévision scolaire. Léopold Sédar Senghor voulait lancer sa télévision dès le 24 décembre 1962, peut-être même avant, mais celle-ci est momentanément retardée- vraisemblablement pour cause de la tentative présumée de coup d'État du président du Conseil, Mamadou Dia. La télévision nationale naîtra officiellement le samedi 26 août 1972, à l'occasion des Jeux Olympiques de Munich.

Journaliste, enseignant, en charge du Programme d'appui aux médias du Sud de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Tidiane Diop est l'auteur d'une ***Histoire de la télévision en Afrique noire francophone des origines à nos jours***, ([Khartala](#), 2009)

NIGER - POLITIQUE - Mamadou Tandja renversé, trois colonels prennent le pouvoir

19/02/2010 07:30:53 - La rédaction web de Jeune Afrique

Victime d'un coup d'Etat, le président nigérien a été renversé par trois colonels qui ont institué un Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSR), dissous le gouvernement et nommé un nouveau président. Mamadou Tandja serait, lui, retenu dans une garnison.

Publié à 7h30, mis à jour à 11h20

Après le coup d'Etat mené jeudi 18 février, les putschistes ont installé dans la soirée un « Conseil suprême pour la restauration de la démocratie » (CSR). Celui-ci s'est doté d'un président : le chef d'escadron Salou Djibo. Sur les médias d'Etat, les dissidents ont annoncé la dissolution du gouvernement. Le CSR a en outre décrété un cessez-le-feu et fermé les frontières du pays.

Derrière ce nouveau coup d'Etat nigérien se trouvent trois colonels. Le colonel Pelé, d'abord. De son vrai nom Djibrilla Hima Hamidou, il commande la zone de défense numéro 1 de Niamey (« Tillabery Dosso ») et doit son surnom de « Pelé » à sa passion pour le football. Il est d'ailleurs président de la Fédération nigérienne de football (Fénifoot). Pelé avait déjà participé au précédent coup d'Etat de 1999 mené par le commandant Wanké, dont il était devenu le porte-parole. En 2000, Mamadou Tandja le nomme commandant de la compagnie des blindés.

Deuxième homme fort du nouveau régime, le colonel Harouna Adamou est commandant de la compagnie d'appui, les fameux « bérets verts » des blindés. Ce sont eux qui ont mené l'essentiel des opérations, ce jeudi 18 février 2010. Issu d'une famille de militaires, il a également participé au coup de 1999.

Le troisième homme, c'est le colonel Goukoye Abdul Karim, chef du renseignement militaire. Jusque-là le porte-parole de l'armée, c'est lui qui, en juillet dernier, avait appelé les troupes à rester dans leur caserne au nom d'une armée « républicaine ». Il est aujourd'hui porte-parole du CSR.

Tandja détenu dans un camp militaire

Le président déchu Mamadou Tandja, 71 ans, ainsi que son aide de camp « seraient retenus dans la garnison de Tondibia », située à une vingtaine de kilomètres de la capitale, selon des informations communiquées par plusieurs ministres nigériens sous couvert d'anonymat. Plusieurs autres ministres, d'après ces sources, seraient quant à eux retenus dans les locaux du Conseil supérieur de la communication, près du palais présidentiel.

Des blindés et des véhicules tous terrains équipés de mitrailleuses étaient déployés vendredi matin dans le quartier du palais présidentiel à Niamey, et une barricade a été dressée sur la route passant devant ce ministère et menant à des résidences d'officiers.

Dès jeudi en fin de matinée, des témoins ont fait état de tirs nourris notamment autour de la présidence, où se déroulait un conseil des ministres, avec des combats à l'arme lourde dans les rues de Niamey et autour de la présidence. La capitale était survolée par des hélicoptères de l'armée. Dans la soirée, la radio officielle a suspendu ses programmes pour diffuser de la musique militaire.

Aucun bilan officiel sur d'éventuelles victimes n'a encore été communiqué, mais des témoins dont une source médicale affirme qu'au moins trois ou quatre soldats ont été tués -dans un blindé visé par un obus – et « une dizaine » de militaires ont été blessés dans l'affrontement.

La garde présidentielle impliquée

Selon une source diplomatique en France, la garde présidentielle a pris part à ce coup de force. « On savait qu'une partie de l'armée désapprouvait Tandja et son coup de force constitutionnel, on pensait jusque-là cette partie très minoritaire ». "Il y a une tradition de coups d'Etat dans ce pays, mais on ne pensait pas que ça viendrait aussi vite », a-t-elle ajouté.

Le Commissaire à la paix et la sécurité de l'Union africaine (UA), Ramtane Lamamra, a rappelé que l'UA condamnait « l'usage de la violence pour tout changement de pouvoir politique ». L'organisation a appelé à un retour rapide à l'ordre constitutionnel, dans un communiqué diffusé vendredi matin. La Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui avait tenté une médiation au Niger, a également « condamné une fois de plus tous les actes destinés à parvenir ou à se maintenir au pouvoir par des moyens non constitutionnels ».

Une contestation montante

Après dix ans passés à la tête du pays, Mamadou Tandja avait dissous l'année dernière le Parlement et la Cour constitutionnelle, avant d'organiser un référendum très controversé lui permettant de rester au pouvoir au moins pendant trois ans à l'issue de son ultime mandat, qui devait s'achever en décembre 2009.

L'opposition, qui avait boycotté cette consultation ainsi que des législatives en octobre, avait dénoncé un coup d'Etat et la communauté internationale avait fustigé les agissements du président. L'armée quant à elle, s'était largement abstenue dans les urnes lors de ces deux consultations

Ousmane, tissu joli : Dakar entre quatre yeux La vie des habitants de la capitale sénégalaise mise en portraits

Liberation.fr, par Justine Brabant, . 17/02/2010

matin, de venir voir la mer. En tenue marron et sandales usées, armé d'une demi-baguette beurrée et d'un gobelet de café, je le trouve assis sur les marches du bureau de Poste de Diamalaye (à croire que la Poste me porte chance...). Ce qu'il fait là? «*C'était dimanche matin, je me suis dit, allons à la mer.*» Relativisons: la mer est à 500 mètres de là, et du carrefour de Diamalaye, on en a une vue toute relative. Mais cela semble convenir à ce drôle d'oiseau d'Ousmane.

Baye Fall, notre homme, avec son apparence modeste et son *misbaha* (qu'il glisse sous son écharpe pour la photo)? Rétif aux étiquettes, plutôt: «*Je suis musulman. Si je peux, je vais au Magal et au Gamou. Et en ce moment, je loge chez des amis Talibés Baye Fall.*» Il est plutôt rare au Sénégal de rencontrer des gens qui ne vivent pas en famille. La sienne est éparpillée entre Thiès et Dakar. Dispute, choix, questions financières; il ne me dit pas pourquoi il n'habite plus avec eux. Il n'a pas l'air fâché, en tout cas.

Difficile de l'imaginer fâché, d'ailleurs, ce petit type qui s'émerveille de deux pages d'un magazine trouvées par terre –une interview d'un dirigeant de la Radiodiffusion télévision Sénégalaise (RTS) qui semble sincèrement le passionner.

Quand il ne vient pas petit-déjeuner sur les marches de la Poste, il est gardien d'un fast-food situé à Grand Yoff, de deux heures à sept heures du matin. Il me fait jurer d'y passer quand j'aurais le temps. Pourquoi pas. Mais ne sait pas me décrire comment s'y rendre. Drôle d'oiseau, je vous dis.

Dans une vie d'avant, il vivait en Allemagne. En artiste: il était soliste de djembé. «*Quatorze ans à München, j'ai fait, quatorze ans!*» Il marque un arrêt dans son récit en apercevant deux femmes qui passent devant nous, chacune portant un petit voile, vert pomme pour l'une, rose pour l'autre.

Ousmane sourit largement. «*Ca c'est bon!*» Je reste interdite. «*Quand je vois ça, une femme voilée comme ça, ça me fait...*» Il pose ses deux mains sur sa poitrine et mime son cœur qui explose. «*C'est joli. Ça me renforce.*»

Quelques minutes plus tard, lorsque je lui apprends que j'ai visité la mosquée de Touba (ville sainte de la confrérie mouride), même enthousiasme:

«*Tu avais quelque chose sur ta tête alors?*

– *On m'a demandé de mettre un tissu sur mes cheveux.*

– *Et le pagne aussi, tu avais un pagne?*

– *Oui, pour me couvrir les jambes, c'est l'usage...*

– *Donc de loin on pensait que tu étais Sénégalaise? Ou Arabe? Ah mais ça c'est super!*

– ...»

Dans une association d'idées bizarres, je me demande si, s'il vivait en France, Ousmane voterait NPA.

Niger: tirs à Niamey, tentative de "coup d'Etat", selon un responsable français

NIAMEY (AFP) - jeudi 18 février 2010 - 16h05 –

Une tentative de "coup d'Etat" est en cours jeudi au Niger, a déclaré à l'AFP un responsable français, alors que des témoins ont fait état de tirs nourris d'armes automatiques à Niamey, notamment près de la présidence. En milieu d'après-midi, des soldats étaient déployés autour du palais présidentiel et dans les rues adjacentes, a constaté un journaliste de l'AFP.

"Il y a une tentative de coup d'Etat" au Niger, a déclaré à Paris ce responsable français, qui a requis l'anonymat. "Tout ce que je peux dire, c'est que a priori (le président nigérien Mamadou) n'est pas dans une bonne position", a-t-il ajouté. Paris a demandé aux Français de Niamey de rester chez eux, selon des sources diplomatiques. Mercredi, le Premier ministre du Niger Ali Badjo Gamatie avait annoncé "une réunion importante du conseil des ministres" pour ce jeudi. Ces réunions ministérielles sont normalement présidées par M. Tandja.

Le Niger est plongé dans une grave crise depuis que Mamadou Tandja, après dix ans de pouvoir, a dissous l'an dernier le parlement et obtenu une prolongation controversée de son mandat à l'issue d'un référendum constitutionnel. Des témoins ont fait état jeudi après-midi de tirs dans la capitale nigérienne. "Il y a 40, 45 minutes, on a commencé à entendre des tirs de mitraillettes, et après, de grosses déflagrations. Ca a fait trembler la maison", a raconté vers 13H00 GMT Claire Deschamps, une Française vivant à Niamey, contactée par l'AFP par téléphone depuis Paris.

Ce témoin, qui a indiqué être barricadée chez elle, vit à "une dizaine de minutes en voiture de la présidence". Un autre témoin a déclaré à un journaliste de l'AFP à Niamey que les tirs avaient commencé autour du palais présidentiel. "Les tirs étaient dirigés vers le bureau du président", a rapporté ce témoin, qui travaille dans un endroit situé en face de ce bâtiment. Un troisième témoin a rapporté sur Radio France internationale (RFI) qu'il était "à la présidence pour voir un conseiller quand ça a commencé".

"J'ai entendu des coups de feu. Il y avait des armes lourdes (...) et des obus. Je vois une fumée vers le bureau du président", a-t-il ajouté, interrogé depuis Paris par RFI vers 14H00 GMT. Après dix ans de pouvoir, Mamadou Tandja devait initialement se retirer en décembre, mais la nouvelle Constitution adoptée en août lui assure encore au moins trois ans à la tête du pays. L'opposition a dénoncé un coup d'Etat. Pour arriver à ses fins, Mamadou Tandja avait dissout le Parlement et la Cour constitutionnelle qui s'opposaient à son projet.

La tenue en octobre de législatives, également boycottées par l'opposition, a entraîné la suspension du Niger par la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), et l'Union européenne a suspendu son aide au développement. Le dialogue inter-nigérien de sortie de crise entre pouvoir et opposition, qui se déroule sous l'égide d'un médiateur de la Cédéao, a été suspendu la semaine dernière. Les médias d'Etat au Niger ne communiquaient jeudi aucune information quant à une éventuelle tentative de coup d'Etat, a constaté l'AFP

AFRIQUE - SOCIETE - Condamnations fermes dans l'affaire des "faux dinars de Bahrein"

18/02/2010 18:39:54 - La rédaction web de Jeune Afrique

Le tribunal correctionnel de Paris a condamné à des peines allant de dix-huit mois à sept ans de prison ferme les sept prévenus du procès des « faux Dinars de Bahrein », une affaire de faux-monnayeurs avec des ramifications internationales.

Accusé par le procureur d'avoir tenu un "rôle clé du début à la fin" dans l'affaire des faux dinars de Bahrein, le Congolais (Kinshasa) Richard Nozy Mwamba, absent lors du procès, a écopé mercredi 17 février à Paris de la peine la plus lourde, soit sept ans de prison. Les magistrats de la 11e Chambre considèrent cependant que "tous (ont) agi de mauvaise foi en ayant conscience du caractère contrefait des billets et de leur participation à une opération de blanchiment".

Zones d'ombre

Un autre Congolais, Jean-Pierre Kimbangala, spécialiste du transport de "valises de billets", a été condamné à 5 ans de prison. Pareil pour le Tchadien Hassan Fadoul Kitir, ancien conseiller spécial du président Idriss Deby Itno, lequel était également absent lors du procès.

Des Français, Claude Sokolovitch, Jacques Milliet, Jean-Pierre Chariou et Jocelyne Lagalice, considérés par la cour comme les personnes chargées de recevoir et d'écouler les faux billets en France, ont tous les quatre écopés de peine allant de 18 mois à 3 ans de prison ferme.

Mais des zones d'ombres subsistent et les instigateurs de cette affaire rocambolesque n'ont pas été identifiés. Le Marocain Hicham Mandari, un des principaux suspects qui se présentait comme un ancien proche du roi Hassan II, a été assassiné en août 2004 en Espagne dans des circonstances non élucidées.

A ce jour, 86 millions de dinars contrefaits ont été saisis dans le monde, mais 54 millions seraient toujours dans la nature.

Retour sur une escroquerie internationale

L'affaire remonte à 1998. Le royaume de Bahreïn connaît une soudaine augmentation de la quantité de ses billets de 20 dinars, représentant chacun 55 euros. L'économie bahreïnienne est à genoux. Suite à une plainte déposée par le pays, l'affaire est instruite à Paris. A l'époque, les enquêteurs français arrêtent six individus qui chargeaient des valises dans deux véhicules devant l'hôtel particulier sis 7 bis, place du Palais-Bourbon, dans le VII^e arrondissement de Paris. Le contenu des "bagages" est éloquent: en faux dinars, les policiers découvrent l'équivalent d'environ 7,5 millions d'euros. Les compères sont fortement soupçonnés d'avoir échangé les faux billets, fabriqués en Argentine par la société Ciccone, dans diverses agences parisiennes.

La valeur totale de la fausse-monnaie est estimée à 300 millions d'euros. Elle aurait transité par le Niger et le Tchad avant d'être échangée au Moyen-Orient et en Europe.

Les sept prévenus condamnés devront verser 4,5 millions d'euros à la Banque centrale de Bahreïn, "au titre de l'impression de nouveaux billets et de [leur] destruction ". Enfin, pour réparer "le préjudice d'image" subi par la Banque centrale et le royaume de Bahreïn, ils devront verser 500.000 euros à la première, et la même somme au second. (avec AFP)

AFRIQUE DE L'OUEST - ECONOMIE - UEMOA : une intégration en demi-teinte

19/02/2010 10:52:40 - Jeune Afrique | Par : *Stéphane Ballong*

La libre circulation des personnes et des biens, la compétitivité à l'exportation et les équilibres macroéconomiques restent au cœur des préoccupations de l'institution régionale, quinze ans après sa création.

Bamako, la capitale malienne, s'apprête à accueillir le 14^e sommet des chefs d'État des huit pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le 20 février. Le contexte de l'édition 2010 de cette rencontre annuelle est notamment marqué par la sortie difficile de la récession mondiale, qui n'a pas épargné la sous-région, mais aussi par la dette intérieure exorbitante – environ 700 milliards de F CFA, soit un peu plus de 1 milliard d'euros – des pays membres. Les chefs d'État et de gouvernement devront prendre des mesures pour faire face à ces problèmes, sur la base d'un document de travail déjà adopté par le Conseil des ministres de l'UEMOA, le 5 février dernier.

Mais le point sur l'état de l'Union, qui vient de boucler ses quinze ans d'existence, n'échappera certainement pas non plus à leurs discussions. Si des progrès notables ont été réalisés depuis 1994, notamment en matière de stabilité macroéconomique et de fonctionnement des institutions de l'UEMOA, on constate indéniablement une stagnation, voire un recul, en matière de résorption de la pauvreté, de lutte contre l'inflation et de libre circulation des personnes et des biens. Experts et économistes estiment de façon unanime que les avancées sur le plan institutionnel ont été réalisées au détriment de l'amélioration des conditions de vie des populations. Au sein de l'UEMOA, dont l'un des objectifs premiers est de favoriser l'intégration économique des pays de la sous-région ayant en commun le franc CFA, subsistent encore des velléités de protectionnisme.

La guerre des huiles entre Dakar et Yamoussoukro, une affaire révélée dans nos colonnes (voir J.A. no 2555-2556), qui a conduit en septembre dernier à l'interdiction d'importer au Sénégal de l'huile de palme raffinée ivoirienne, en est la parfaite illustration. Dakar a certes provisoirement levé l'interdiction, en attendant le règlement du différend par la Cour de justice de l'Union, mais ne semble pas disposé pour autant à abandonner sa filière.

Autre épineux problème que l'UEMOA ne parvient pas à résoudre depuis sa création – il revient sur la table à l'approche de chaque sommet : la compétitivité à l'export des États membres. Largement lié à la question de l'arrimage du franc CFA à l'euro, il se pose cette année avec beaucoup plus d'acuité en raison de la crise qui frappe ces pays. Mais les avis divergent. Sanou MBaye, ancien fonctionnaire de la Banque africaine de développement et auteur de *L'Afrique au secours de l'Afrique*, est de ceux qui décrivent cet arrimage, car, selon eux, il pénalise les économies des pays de la zone CFA. « C'est une aberration, explique le Sénégalais, que des pays considérés comme les plus pauvres du monde disposent d'une monnaie forte face au dollar. Payer ses exportations en monnaie faible et régler ses importations en monnaie forte ne peut qu'aboutir à des balances commerciales chroniquement déficitaires. »

Un débat qui s'éternise

Un point de vue que ne partage pas du tout Lionel Zinsou, président du fonds d'investissement PAI Partners et conseiller économique du président béninois, Yayi Boni. « La parité fixe entre le franc CFA et l'Euro, explique-t-il, permet à nos pays d'une part d'avoir une monnaie stable et d'autre part d'importer relativement moins cher des denrées alimentaires, des hydrocarbures ou des produits

manufacturés indispensables à nos populations. Et il faut ajouter le fait que les exportations de ces pays sont majoritairement tournées vers l'Union européenne. » Selon le Franco-Bénois, les pays de l'UEMOA doivent utiliser la monnaie de leur commerce extérieur. Le débat reste entier. Et semble s'éterniser.

Rwanda: un pasteur adventiste condamné à la perpétuité pour génocide

KIGALI (AFP) - jeudi 18 février 2010 - 14h44 –

Un pasteur de l'église adventiste du septième jour, Peday Ntihanabayo, qui avait été acquitté en première instance, a été condamné mercredi en appel à la perpétuité par la justice rwandaise pour son rôle dans le génocide de 1994, a rapporté jeudi Radio Rwanda. M. Ntihanabayo, qui était en 1994 l'un des responsables de la paroisse adventiste de Nyabisindu (sud), était jugé par un tribunal populaire gacaca d'appel de Gitarama, dans le centre du Rwanda.

Ce pasteur a été reconnu coupable, entre autres crimes, de "complicité dans l'assassinat" d'Eliezer Mpumuje, l'un de ses fidèles, a précisé la radio, en langue rwandaise. L'accusé, qui avait reçu Mpumuje sous son toit, a fini par le livrer à des tueurs, selon le jugement. La victime a été enterrée dans la cour de l'église et, pendant des années, le pasteur avait réussi à acheter le silence des témoins qui ont finalement dénoncé son rôle et montré l'endroit où Mpumuje avait été inhumé à la hâte, a poursuivi la source.

M. Ntihanabayo comparait avec 10 autres accusés, dont 7 ont été acquittés, toujours selon Radio Rwanda. Plusieurs autres religieux, venant de diverses confessions, ont été jugés devant les tribunaux classiques rwandais ou les juridictions gacacas (prononcer gatchatcha) pour leur implication dans le génocide de 1994 qui a fait, selon l'ONU, près de 800.000 tués, essentiellement de l'ethnie tutsi. Le plus haut responsable religieux jugé au Rwanda pour génocide est l'évêque catholique de Gikongoro (sud), Augustin Misago, qui a repris la tête de son diocèse après son acquittement en 2000 par un tribunal classique de Kigali.

Inspirées des anciennes assemblées lors desquelles les sages du village réglait les différends assis sur le gazon (gacaca en langue rwandaise), les juridictions gacacas sont chargées de juger la plupart des auteurs présumés du génocide de 1994 à l'exception des "planificateurs au niveau national", relevant de la compétence des tribunaux classiques

AFRIQUE - CULTURE - Euzhan Palcy : « L'esclavage reste une plaie ouverte »

18/02/2010 14:51:51 - Jeune Afrique | Par : *Propos recueillis par Olivia Marsaud*

Alors que Rue Cases-Nègres ressort en salles, la réalisatrice martiniquaise revient sur la situation politique et sociale des Antilles. Interview.

Jeune Afrique : Rue Cases-Nègres, bien que tourné dans les années 1980, est brûlant d'actualité...

Euzhan Palcy : Oui. Dans une scène, les coupeurs de canne à sucre chantent leur désespoir, leur - souffrance, le manque d'argent et de justice... On en est toujours là ! L'esclavage a aujourd'hui un autre visage. En 2009, le peuple s'est mobilisé pour dire non à la misère, au système archaïque, au mépris, à l'ignorance et à la méconnaissance par la métropole de ce que sont les Antillais... Il y a un vrai contentieux avec la France. Lorsqu'on évoque l'esclavage, on nous demande de ne pas se poser en victimes. Mais nous ne demandons ni repentance ni pardon ! Le problème, c'est que la question n'a jamais été traitée en profondeur ni débattue. L'esclavage est comme une plaie ouverte. Il faut qu'elle cicatrise...

Comment ?

Tout passe par l'éducation, l'information et la représentation, notamment au cinéma. Notre peuple a donné naissance à des savants qui ont contribué à l'évolution du monde, mais nos enfants ne les connaissent pas ! Notre chance, c'est d'avoir eu un Aimé Césaire. Sans lui, les Antilles seraient comme Haïti aujourd'hui : une colonie exploitée, encore plus méprisée. Il s'est battu en tant que député pour que nous ayons les mêmes droits qu'en métropole.

Les gouvernements français n'ont jamais compris les Antillais ?

Obnubilés par la centralisation, ils ont raté le fait que les Antilles sont à un endroit stratégique, entre l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud. Le génie et le savoir-faire existent chez nous ; pourquoi ne pas les avoir utilisés pour irradier en Amérique ? On a préféré nous maintenir dans un carcan d'assistanat. Et faire de nous des ventres, des consommateurs. Le pire, c'est que les Antillais adorent la France, c'est pour ça qu'ils la critiquent aussi durement...

Comment le débat sur l'identité nationale a-t-il été perçu aux Antilles ?

Les gens n'ont pas compris. Ils se sont demandé : est-ce que la France a vraiment besoin de ça ? Quelles sont les motivations de ceux qui l'ont lancé ? Il y a des problèmes aigus qui se posent à nous de manière cruciale, c'est autrement plus important.

Vous vivez la moitié du temps à Los Angeles : vous y avez des projets ?

Un film sur l'illettrisme, avec Sam Shepard et Ellen Burstyn. Ce sera une comédie dramatique multiraciale. Sinon, un coffret de trois DVD va sortir cette année : « Parcours de dissidents », sur les jeunes Antillais partis rejoindre de Gaulle pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce sujet, c'est un combat de cinq ans. Lorsqu'en juin 2009 le président Sarkozy est venu en Martinique, il a enfin manifesté une reconnaissance nationale à ces personnes, en leur délivrant la Légion d'honneur. Et puis, il y a un film qui me tient à cœur, sur la vie de Toussaint-Louverture. Pendant longtemps, personne en France n'a voulu le faire. Mais, avec ce qui se passe en Haïti, je pense que c'est le moment d'en reparler...

GUINÉE 18/2/2010 15.16

ÉLARGISSEMENT DU GOUVERNEMENT DE TRANSITION

Le gouvernement de transition formé dans la nuit de lundi à mardi a été élargi de 34 à 39 ministres. Un communiqué de l'exécutif retransmis par les chaînes de radiotélévision a annoncé la nomination de deux nouveaux membres de la junte militaire qui s'était emparée du pouvoir en décembre 2008 et de trois autres dirigeants civils. L'élargissement du gouvernement intervient à quelques heures de l'arrivée dans le pays de Fatou Bensouda, procureur adjointe de la Cour pénale internationale (Cpi) qui se trouve à Conakry depuis mercredi pour enquêter sur la violente répression opérée à l'encontre de manifestants de l'opposition le 28 septembre 2009 par la junte militaire qui avait dû par la suite se heurter à une mobilisation populaire et politique croissante. La formation du gouvernement de transition a été considérée comme une étape décisive par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), dont est membre la Guinée. Lors de son Sommet tenu mardi dernier à Abuja (Nigeria), la Cedeao a souligné l'importance des élections nationales qui devront être organisées dans les six mois et devraient donner naissance au premier gouvernement démocratiquement élu depuis l'accession à l'indépendance de la Guinée, pays pauvre mais stratégique en ce qu'il détient les plus grandes réserves mondiales de bauxite. (GB/CN)
[CO] Misna

Foot – GAB Rohr chez les Panthères ?

Lequipe.fr, Le 19/02/2010 à 10:39

Alors que son nom circule du côté de Nice, où il avait déjà entraîné entre 2002 et 2005, Gernot Rohr serait, selon *L'Équipe* de vendredi, plutôt enclin à rejoindre l'Afrique, et le Gabon plus précisément. Éliminées de la dernière CAN dès le premier tour, les *Panthères* ont décidé de se séparer d'Alain Giresse et le poste intéresserait fortement le technicien franco-allemand, démis de ses fonctions à Nantes au mois de décembre dernier. Rohr devrait se rendre à Libreville dans les prochains jours afin de trouver un accord avec les dirigeants gabonais, qui souhaitent monter une équipe compétitive en vue de la CAN 2012, co-organisée par le Gabon et la Guinée Équatoriale.

Foot – GAB Giresse : «Je pars la tête haute»

Lequipe.fr, Le 18/02/2010 à 21:50

Licencié par la fédération gabonaise après la dernière CAN, Alain Giresse a affirmé jeudi qu'il avait quitté la sélection «*la tête haute*», non sans oublier de critiquer l'attitude de la Fédération gabonaise «*qui n'a même pas payé une bouteille d'eau*». En ce qui concerne son bilan, Giresse parle d'abord en chiffres : «*C'est une satisfaction avec notamment le classement FIFA (où le Gabon est passé de la 105e place mondiale en mars 2006 à la 44e en février 2010, ndr). Il y a également la qualification pour la CAN*», la première depuis 10 ans pour le Gabon.

Et le désormais ex-sélectionneur de raconter l'état de la sélection à son arrivée, en 2006 : «*Au début, il y avait rien. [...] Il n'y avait pas de fax, pas d'internet. Une fois que vous avez les convocations, vous les envoyez comment? Par pigeon voyageur? [...] La fédération déstabilise trop par des interventions qui ne respectent pas les joueurs. Un exemple, lorsque le président de la République a donné des primes, la fédération souhaitait en récupérer une partie.*» Et maintenant, pour Giresse, la plus belle revanche serait «*de revenir à la CAN 2012 avec une autre équipe.*» (Avec AFP)

Coup d'Etat au Niger: des blindés près du palais présidentiel

NIAMEY (AFP) - vendredi 19 février 2010 - 10h32 –

Des blindés et des véhicules tous terrains équipés de mitrailleuses étaient déployés vendredi matin dans le quartier du palais présidentiel à Niamey, a constaté un journaliste de l'AFP au lendemain du coup d'Etat qui a renversé le président nigérien Mamadou . Ce quartier appelé "Plateau", qui abrite aussi des ministères, des résidences officielles et l'état-major de l'armée, était quasiment désert dans la matinée, hormis quelques allées et venues de fonctionnaires. En revanche, dans les quartiers populaires de Dar El Salam et Lazaret, la situation était proche de la normale et de nombreux habitants se trouvaient dans les rues.

Un conseil militaire baptisé Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSDR) a mené jeudi un coup d'Etat qui a fait trois ou quatre morts et au moins une dizaine de blessés, selon des témoins et une source hospitalière. Le palais présidentiel avait été visé jeudi par les mutins, selon des témoins qui avaient fait état de tirs nourris dans ses environs. Le bâtiment était gardé vendredi par un blindé et on apercevait dans son enceinte des véhicules militaires. Le portail de la résidence présidentielle a été en partie détruit par des obus, tout comme un poste de garde.

En face, un autre blindé a été déployé devant l'état-major de l'armée. Quelques mètres plus loin, des soldats montaient la garde à l'entrée du ministère des Affaires étrangères, appuyés par un 4x4 avec auto-mitrailleuse. Une barricade a été dressée sur la route passant devant ce ministère et menant à des résidences d'officiers. Devant le bureau du Premier ministre, un 4x4 muni d'une rampe de tir pour missiles était visible.

L'aide de camp du Premier ministre Ali Badjo Gamatié, le capitaine Abdoulaye Gueriel, était jeudi soir aux côtés du porte-parole du CSDR lorsque celui-ci a fait sa première annonce sur les médias d'Etat, affirmant que la junte avait suspendu la Constitution. Aucune indication officielle n'a été donnée sur le sort du président Tandja, 71 ans, qui, selon des responsables s'exprimant sous couvert d'anonymat, aurait été conduit dans une garnison à une vingtaine de kilomètres de la capitale

Niger: l'Union africaine "condamne la prise du pouvoir par la force"

ADDIS ABEBA (AFP) - vendredi 19 février 2010 - 10h26 –

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a "condamné la prise du pouvoir par la force au Niger" et demandé un "retour rapide à l'ordre constitutionnel", selon un communiqué transmis vendredi à l'AFP. "Le président de la Commission (de l'UA) condamne la prise du pouvoir par la force intervenue au Niger", indique ce communiqué. "M. Ping suit avec préoccupation les développements de la situation au Niger", poursuit le texte. "Il est en contact étroit avec le président de la Commission de la Cédéao (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest), ainsi qu'avec d'autres acteurs internationaux concernés".

Il a rappelé que les textes de l'UA "condamnent systématiquement tout changement anticonstitutionnel" et, en conséquence, "la prise de pouvoir par la force intervenue au Niger".

Le chef de l'exécutif de l'UA a demandé en conséquence "le retour rapide à l'ordre constitutionnel".

L'armée a pris le pouvoir jeudi au Niger, déposant le président Mamadou Tandja et déclarant le gouvernement "dissous". Un "Conseil suprême pour la restauration de la démocratie" (CSDR) a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi la suspension de la Constitution, l'instauration d'un couvre-feu et la fermeture des frontières terrestres et aériennes.

Le Niger, pays pauvre du Sahel mais troisième producteur mondial d'uranium, est confronté à une grave crise politique née de la volonté du président Mamadou Tandja, 71 ans, de se maintenir au pouvoir coûte que coûte au delà de son mandat. Après dix ans de pouvoir, M. Tandja avait dissous l'année dernière le Parlement et la Cour constitutionnelle et obtenu une prolongation controversée de son mandat pour au moins trois ans à l'issue d'un référendum sur une nouvelle Constitution en août. C'est cette nouvelle constitution que conteste le CSDR.

Lors de son sommet fin janvier à Addis Abeba, l'Union africaine avait "exhorté les parties nigériennes à poursuivre le dialogue pour régler la crise dans leur pays". La Cédéao a entamé une médiation qui n'a pas abouti. Jeudi soir, le commissaire à la paix et la sécurité de l'UA, Ramtane Lamamra, avait rappelé la position de principe de l'organisation continentale relative aux coups d'Etat. "L'UA condamne l'usage de la violence pour tout changement de pouvoir politique, pour le Niger comme pour les autres pays (...) Il n'y a pas de bon ou de mauvais coup d'Etat. Tous sont mauvais", avait-il déclaré

Côte d'Ivoire: Soro obtient 48 heures de sursis pour former son gouvernement

YAMOUSSOUKRO (AFP) - vendredi 19 février 2010 - 0h31 –

Le Premier ministre ivoirien Guillaume Soro a obtenu jeudi 48 heures de sursis pour former son nouveau gouvernement, pendant que l'opposition a poursuivi ses manifestations, parfois émaillées de violences, contre la dissolution du gouvernement par le président Laurent Gbagbo. Le chef de l'Etat "a bien voulu accorder les 48 heures supplémentaires (demandées) pour que le Premier ministre puisse finaliser le gouvernement", a dit M. Soro, après une réunion avec M. Gbagbo dans la capitale politique Yamoussoukro. Dirigeant de l'ex-rébellion des Forces nouvelles (FN), Guillaume Soro a été reconduit au poste de Premier ministre après la dissolution fracassante vendredi du gouvernement et de la Commission électorale indépendante (CEI).

Le nouveau gouvernement aura pour tâche de conduire la Côte d'Ivoire à un scrutin présidentiel reporté depuis la fin du mandat de M. Gbagbo en 2005, et censé clore la crise née du coup d'Etat manqué de 2002, qui a coupé le pays en un nord rebelle et un sud loyaliste. "Nous ferons tout ce qu'il faut pour que personne ne soit laissé de côté", a promis M. Soro, alors que les discussions achoppent sur la participation de l'opposition. Réunie au sein du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix (RHDP), elle a lié son retour au gouvernement à un "rétablissement" de la CEI. Le Premier ministre "va chercher à obtenir l'entrée du RHDP", a confirmé son entourage, jugeant toutefois "pas possible" de répondre à "la surenchère" des opposants.

L'opposition soupçonne le chef de l'Etat de vouloir reprendre en main la CEI - qu'elle dominait jusque-là - à la faveur de la crise qui a emporté cette structure et son président RHDP, accusé par le camp Gbagbo de "fraude" sur la liste des votants. La mise en place en 2005 de la CEI avait été endossée par l'accord de paix signé en 2007 à Ouagadougou, qui avait débouché sur le gouvernement d'"union nationale" de M. Soro. Dans un communiqué lu dans la soirée à la télévision, le président Gbagbo a invité "au calme et à la sérénité" et à "ne rien faire qui puisse entraver le processus de sortie de crise". Le mouvement de jeunesse du RHDP a promis que les "marches éclatées" des derniers jours pour protester contre la double dissolution se multiplieraient ce week-end.

Après avoir pris de l'ampleur la veille, elles ont parfois donné lieu jeudi à de nouveaux incidents.

A Bondoukou (est), des affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui ont recouru à des gaz lacrymogènes, auraient fait des blessés dans les deux camps, selon des habitants. Sakassou (centre) a également été le théâtre d'échauffourées, ont raconté des témoins. A Bouaké (centre), fief des FN, la grande voie qui traverse la ville a été barrée avec des morceaux de bois et des pneus enflammés, aux cris d'"on veut pas Gbagbo". A Abidjan, dans le quartier populaire d'Adjamé, des manifestants ont dressé des barricades avant d'être dispersés, a-t-on appris de source policière. Deux autobus ont été caillassés, selon la société de transport public.

Les marches à Béoumi (centre) comme à Odienné (extrême nord) se sont déroulées sans heurts, ont dit témoins et militants. La crise à la CEI et la double dissolution ont renvoyé à une date indéterminée la présidentielle. Elle était prévue "fin février-début mars", selon le dernier calendrier

Le FMI vote vendredi pour rendre au Zimbabwe son droit de vote

WASHINGTON (AFP) - vendredi 19 février 2010 - 0h49 –

Le Fonds monétaire international a annoncé jeudi que sa plus haute instance de décision, son conseil d'administration, devait voter vendredi pour rendre au Zimbabwe ses droits de vote au sein de l'institution, suspendus depuis 2003 pour cause d'arriérés. "Le conseil d'administration a mis à son ordre du jour la demande de restauration des droits de vote et donc de celui de prétendre à l'utilisation des ressources générales (du Fonds, ndlr) demain vendredi", a indiqué un porte-parole du Fonds, David Hawley, lors d'un point de presse à Washington.

Le Zimbabwe, dont l'économie a été dévastée par la politique du président Robert Mugabe, était passé près de l'exclusion du FMI en 2006, sur fond d'impayés, de crise humanitaire et d'hyperinflation. Le conseil d'administration est composé de 24 représentants de pays ou groupes de pays. L'issue du vote fait peu de doutes, cette instance ne programmant habituellement de vote que lorsque la majorité qualifiée requise dans les statuts du FMI est sûre d'être atteinte.

Fin janvier, l'ambassadeur américain à Harare, Charles Ray, avait indiqué que son pays était favorable à cette mesure pour le Zimbabwe. Les Etats-Unis, qui peuvent à eux seuls bloquer toute décision au conseil d'administration, étaient perçus comme le principal obstacle. Se félicitant de la politique du gouvernement d'union nationale formé en février 2009, le FMI avait repris trois mois plus tard son assistance technique au pays, en échange de la promesse que celui-ci comble ses retards de paiement par des versements trimestriels de 100.000 dollars.

Les arriérés zimbabwéens se montaient au 31 décembre à 140 millions de dollars. M. Hawley a rappelé qu'ils devraient avoir disparu avant de pouvoir envisager un prêt du FMI au Zimbabwe

Détournement à la Banque centrale angolaise: 18 arrestations

LUANDA (AFP) - jeudi 18 février 2010 - 17h54 –

Dix-huit personnes ont été arrêtées pour le détournement de 137 millions de dollars à la Banque centrale angolaise, a déclaré jeudi à l'AFP le procureur général sans exclure la possible convocation de ministres dans le cadre de l'enquête. Les personnes interpellées, des petits employés de la Banque centrale ou du ministère des Finances, sont soupçonnées d'avoir transféré les fonds entre septembre et novembre 2009 vers "plusieurs pays dont le Portugal, l'Allemagne, la Chine, Dubai, l'Autriche, la Suisse, les îles Caïman et les Etats-Unis", a expliqué Joao Maria de Sousa.

Les enquêteurs ont récupéré environ 100 millions de dollars et saisi plusieurs voitures de luxe, des BMWs, Bentleys et des Porsches dans le cadre de leurs investigations, a-t-il précisé. Interrogé sur la possibilité de voir des ministres entendus dans cette affaire, il a répondu: "n'importe qui peut-être convoqué dans le cadre de l'enquête." "Tous les citoyens sont égaux aux yeux de la Loi", a-t-il poursuivi, alors que les rumeurs enflent sur l'implication de plusieurs officiels.

En décembre, le président José Eduardo dos Santos, au pouvoir depuis 30 ans, a prôné une politique de "tolérance zéro" envers la corruption. Il a également annoncé la semaine dernière un nouvel arsenal judiciaire dans ce domaine. L'Angola, qui rivalise avec le Nigeria pour la place de premier producteur de brut en Afrique, est classé au 18e rang des pays les plus corrompus par l'ONG Transparency International

Les fausses promesses de l'aide au développement

L'OCDE épingle le Japon, l'Allemagne, la France et quatre autres pays de la zone euro

AFRIK.com, jeudi 18 février 2010 / par Fabien Ortiz

Les aides en direction des pays en développement ont augmenté de 35% depuis 2004, mais certains ont failli à leurs promesses. Selon l'OCDE, le montant des aides pour le développement reste 21 milliards de dollars en deçà des engagements faits par les pays riches en 2005.

Insuffisante. L'aide au développement dispensée par la France, l'Allemagne, l'Autriche, la Grèce, l'Irlande, le Portugal et le Japon est inférieure aux promesses faites aux pays les plus pauvres, notamment en Afrique. Des pays qualifiés de « mauvais élèves » par L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à un moment où la crise rend cette assistance plus nécessaire que jamais. Selon **un rapport publié mercredi par l'OCDE**, le résultat atteint cette année reste 21 milliards en deçà des promesses faites par les pays riches en 2005. Le secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a dressé mercredi à Paris un état des lieux de l'aide publique au développement (APD) : « L'aide a fortement augmenté puisque 16 donateurs ont honoré leurs engagements. Mais les niveaux insatisfaisants d'autres dont l'Allemagne, l'Autriche, la France, la Grèce, l'Italie, le Japon et le Portugal, signifient que le niveau de l'aide globale sera moindre que ce qui a été promis. Ces engagements ont été pris et confirmés à plusieurs reprises par les chefs de gouvernements et il est essentiel qu'ils soient pleinement respectés ». Et la contraction des économies liée à la crise n'est qu'une maigre justification, évaluée à environ 4 milliards de dollars.

« Je voudrais souligner la nécessité, l'impératif absolu que représente notre soutien aux pays les plus pauvres », avait déclaré Nicolas Sarkozy, le 1er avril 2009, lors du sommet du G20 à Londres. Ces derniers ont augmenté leurs aides mais pas autant qu'ils l'avaient déclaré. Selon l'OCDE, l'Afrique ne devrait recevoir que 12 milliards USD sur les 21 prévus au sommet de Gleneagles, en Ecosse, en 2005. Les pays de la zone euro s'étaient engagés à contribuer à hauteur de 0,51% de leur revenu national brut [1]. Sur les 15 membres, 9 ont tenu leurs promesses (Suède, Luxembourg, Danemark, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Espagne, Finlande) et 6 risquent fort de ne pas le faire (Autriche, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Portugal).

Mais ces derniers ne sont pas les seuls à être épinglés par le rapport de l'OCDE. La promesse du Japon à Gleneagles était de donner 10 milliards de plus en 2010 par rapport à son APD de 2004. En 2008, la contribution du Japon était de 4 milliards de dollars en-deçà de cet engagement. L'APD du Japon pour 2010 n'est pas encore connue mais il est permis de douter que la puissance nippone comblera son retard. Selon Simon Scott, chef de la division et du suivi et directeur pour la coopération et le développement à l'OCDE, « on a peu d'informations qui suggèrent que les six pays de la zone euro et le Japon vont atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés ».

La crise n'y est pour rien ou pas grand chose

« L'aide publique au développement ne sera pas la variable d'ajustement de la dépense publique », avait insisté Nicolas Sarkozy, lors d'une rencontre avec les ONG françaises le 17 septembre 2009 à Paris. Interrogé sur l'impact de la crise, Simon Scott de l'OCDE ne pense pas que celle-ci puisse à elle seule expliquer les promesses défailtantes de certains pays donateurs. Ainsi l'Espagne, frappée de plein fouet par la crise, a eu le mérite d'honorer son engagement.

« La lutte contre la pauvreté ne se mène pas à coup de promesses ! », a réagi Jean-Louis Vielajus, président de la Coordination SUD qui coordonne au niveau national les ONG françaises de solidarité internationale. « Les exemples anglais et espagnols nous montrent bien que la crise ne justifie pas un tel désengagement ». « La France a augmenté son aide, c'est vrai », a reconnu Simon Scott, « mais pas au rythme requis, elle n'a jamais ajouté à son aide assez pour atteindre son objectif de 0.51% du RNB ». En 2008, la France avait contribué à hauteur de 0,39% du RNB. En 2010, ce chiffre aurait augmenté selon les projections de l'OCDE pour atteindre 0,46% du RNB. « Une hausse sensible », selon M. Scott, « mais qu'il faut prendre avec précaution, puisque le RNB, (donc le dénominateur) a baissé en raison du ralentissement de la croissance française en 2009-2010 ». En mars 2009, lors du sommet de Doha, la France s'est engagée à une APD à hauteur de 0.7% du RNB à l'horizon 2015. La mauvaise prestation de la France reste tout de même à nuancer. Les chiffres de l'OCDE relèvent les contributions bilatérales (d'Etat à Etat) des pays donateurs et non les aides multilatérales, en direction des institutions. Rappelons aussi qu'en 2007, 57% de l'aide bilatérale de la France a été faite en direction de l'Afrique. Mercredi, la France a aussi promis 325 millions d'euros d'aide à Haïti.

Mali-Otages-Libération Quatre membres d'AQMI libérés au Mali avant l'expiration d'un ultimatum d'exécution de deux otages occidentaux

APA-Bamako (Mali) Les autorités maliennes ont jugé et libéré jeudi quatre prisonniers islamistes à deux jours de l'ultimatum fixé par la branche maghrébine d'Al Qaïda (AQMI) pour l'exécution de deux otages occidentaux, a-t-on appris de sources concordantes à Bamako, la capitale malienne. Les quatre membres d'AQMI ont été entendus au cours d'un procès de deux heures au tribunal de la Commune 3 de Bamako qui les a condamnés pour détention illégale d'armes à neuf mois de prison ferme, une peine légèrement supérieure à la durée de la détention.

Embarqués pour une destination inconnue à l'issue du procès, les quatre hommes ont été libérés dans la journée, selon des sources proches du dossier. Parmi les quatre hommes sont deux Algériens, Mohamed Ben Ali et Tayed Nail, les deux autres étant Houd Harifo, un Burkinabé, et Beib Ould Nafaa, de nationalité mauritanienne.

Ils avaient été arrêtés le 26 avril dernier lors d'une patrouille de l'armée malienne à Tadhac, à 60 km de Tessalit, dans la région de Kidal (nord-est), selon les termes de l'acte d'accusation cité par le journal « l'Indépendant », seul organe à avoir assisté au procès. AQMI réclamait la libération des quatre hommes contre la vie de deux de leurs otages, le Français Pierre Camatte, enlevé en novembre dernier à Ménaka (nord Mali), et l'Italien Sergio Cicala, enlevé avec sa femme, le 17 décembre dernier en Mauritanie.

Après l'expiration d'un premier ultimatum, AQMI avait donné jusqu'au 20 février pour la satisfaction de ses demandes par rapport à Pierre Camatte et au 1er mars pour le respect de ses exigences par rapport à Sergio Cicala. Deux visites éclair à Bamako de Bernard Kouchner, ministre français des affaires étrangères, n'avaient jusque-là pas incité les autorités maliennes à accepter l'échange des prisonniers contre la vie des deux occidentaux.

KIT/od/APA 2010-02-19 10:00:00

Mali-Football-Sponsoring Orange sponsorise le football malien à hauteur de 2,2 milliards cfa

APA-Bamako (Mali) La Fédération Malienne de Football (Femafoot) a signé, jeudi à Bamako, avec l'opérateur local de téléphone Orange, un contrat de sponsoring portant sur la somme de 2,2 milliards de francs cfa étalés sur cinq ans. Le contrat couvre le championnat national, les subventions que la Fédération pourrait octroyer aux clubs nationaux ainsi que les matchs officiels et amicaux des différentes sélections nationales masculines de football.

Un précédent contrat de sponsoring, signé en mai 2008, entre la Fédération malienne et la société de marketings sportifs IFAP (International Football Advertising and Promotion) prévoyait l'octroi de tous les droits (image et retransmission radiotélévisée) des matches des équipes nationales et du championnat national malien contre la somme de 2 milliards cfa.

La convention n'a jamais pu être appliquée faute d'entente entre la Fédération et les clubs locaux au sujet du principe, de la gestion et de la répartition du financement.

AT/od/APA 2010-02-19 09:49:29

Niger-Politique-Coup Le commandant Salou Djibo chef de la junte au Niger

APA-Niamey (Niger) Les officiers supérieurs des Forces armées nigériennes auteurs du coup d'Etat qui a renversé jeudi après-midi le président Mamadou Tandja, ont nommé à la tête de la junte le commandant Saliou Djibo. La junte avait annoncé, dans une déclaration, jeudi soir, la suspension de la Constitution, la dissolution de toutes les institutions, et instauré un couvre-feu de 18 heures à 5 heures du matin.

Regroupés au sein du Conseil supérieur pour la restauration de la démocratie (CSRD), siégeant à la caserne de la Compagnie d'appui, à Niamey, les putschistes ont par ailleurs ordonné la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, des frontières terrestres et aériennes du pays. Le président déchu a été emmené dans une caserne, hors de Niamey.

La junte, par la voix de son porte-parole, le colonel Abdulkarim Goukoye, avait appelé les populations au calme, affirmant vouloir faire du Niger « un exemple de démocratie » et réaffirmé son « attachement au respect des traités et engagements internationaux auxquels le Niger a souscrits ».

DS/od/APA 2010-02-19 06:50:00

Burkina - Social « La couverture sociale au Burkina tourne autour de 16% », selon un expert

APA - Ouagadougou (Burkina Faso) Selon le directeur général de la Caisse autonome de retraite des fonctionnaires (CARFO) du Burkina, Olivier Sawadogo, les études montrent qu'au Burkina la couverture de la protection sociale est de 16%. Il a fait cette déclaration à la faveur de la cérémonie officielle d'ouverture jeudi, de la Conférence interafricaine de la prévoyance sociale (CIPRES).

« Pour la dernière étude réalisée au Burkina, l'on a estimé que la couverture de la protection sociale sur l'ensemble des habitants tournait autour de 16% de la population couverte par la protection sociale et cela n'est pas suffisant » affirme le directeur de la Carfo.

Selon Olivier Sawadogo, « l'assurance maladie, l'extension de la sécurité sociale au secteur informel évoqués tantôt par le Premier ministre chef du Gouvernement et le Ministre de la Fonction publique et de la réforme de l'Etat, sont des mesures importantes qu'entreprennent les autorités pour la protection sociale afin d'atteindre un niveau relativement acceptable". Le directeur de la CARFO souligne également que, « Dix huit points ont été inscrits à l'ordre du jour dans cette session dans le sens de relever le niveau de la protection sociale : l'adoption du plan d'action et du budget et des points moins importants tels l'audit, le documentaire qui doit être conduit pour une plus grande visibilité de la CIPRES, les questions de la réduction des charges seront examinées par les ministres ».

Au Burkina Faso la CARFO et la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) sont les structures qui veillent à la protection sociale. La clôture des travaux de cette assemblée africaine est prévue pour le vendredi 19 février.

GS/dmg/APA 2010-02-19 02:31:00

Bessan Vikou La musique béninoise à l'assaut de l'Angleterre

BBC Afrique, 18 Février, 2010 - 18:14 GMT

Après 45 ans de scène passés à parcourir Cotonou et quelques capitales africaines, les portes d'une carrière internationale s'ouvrent à cet orchestre de papis enchantés, à l'image de Mélomè Clément, le légendaire chef d'orchestre, qui a fêté ses 64 ans sur scène à Londres, en juillet 2009.

Ils tiennent encore bon, malgré le départ pour l'au-delà d'au moins sept de leurs sociétaires: Lohinto Eskil, la voix d'or du groupe était le tout dernier à passer le lac de la vie, Gabo Brown, Zoundégnon Bernard alias "Papillon", le guitariste et pianiste du groupe. Il fut aussi l'un des grands compositeurs de titres à succès. Ils ont souffert d'un manque d'intérêt de la part des autorités locales, bien qu'ils aient dignement représenté le Bénin au FesTAC 77 à Lagos au Nigéria.

Londres est une deuxième étape de la tournée européenne de l'orchestre PolyRythmo.

Cela a tout d'un dernier voyage pour la gloire longtemps attendue.

Peut être que Dieu sera suffisamment clément envers ce groupe de papis enchantés pour qu'enfin ils connaissent une carrière véritablement internationale. L'orchestre est créé dans les années 1960 et la plupart des titres de son répertoire ont été enregistrés en langue locale, avec quelques rares chansons en français. Mais la légende du groupe reste entière et sa musique, basée sur la soul, le blues, le funk, conserve son authenticité.

Le président du Niger renversé par un coup d'Etat militaire

LE MONDE | 19.02.10 | 10h28

« *On pensait pourtant avoir tourné la page des coups d'Etat au Niger.* » Président d'un collectif d'organisations non gouvernementales, Moustapha Kadi exprime son dépit. Pour la cinquième fois depuis l'indépendance de ce pays sahélien en 1960, l'armée vient de prendre le pouvoir.

Jeudi 18 février, en début d'après-midi, le président du Niger, Mamadou Tandja, au pouvoir depuis 1999, a été renversé par des militaires réunis au sein du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie (CSRD), alors que le pays traversait une grave crise politique depuis plusieurs mois.

"Le CSRD, dont je suis le porte-parole, a décidé de suspendre la Constitution de la VI^e République et de dissoudre toutes les institutions qui en sont issues", a annoncé, dans la nuit, sur les ondes de la Voix du Sahel, le colonel Goukoye Abdoukarim, chef du renseignement militaire. Ce Conseil est présidé par le chef d'escadron Salou Djibo, commandant de la compagnie d'appui de Niamey. La déclaration du CSRD mettait fin à plusieurs heures de confusion. *"Jeudi, aux environs de 13 heures, nous avons entendu des tirs nourris d'armes lourdes et légères. Un nuage de fumée noire s'élevait de la présidence, raconte l'opposant Abdoul Aziz Ladan, joint au téléphone. "Les rues se sont soudainement vidées, les marchés se sont fermés, alors que des hélicoptères survolaient la ville"*, ajoute-t-il.

Selon des témoins, des militaires ont fait irruption à la présidence où se tenait un conseil des ministres extraordinaire. *"Ils [les militaires] ont emmené le président"*, a indiqué, à l'AFP, un membre du gouvernement, sous couvert d'anonymat.

Le président Tandja, 71 ans, et son aide de camp *"seraient retenus"* dans la garnison de Tondibia, à une vingtaine de kilomètres de la capitale. Aucun bilan officiel n'était disponible vendredi matin, mais des témoignages faisaient état de la mort d'au moins trois militaires et de plusieurs blessés.

MALAISE

L'armée a donc choisi la voix des armes pour déposer un président – lui-même ancien militaire – qui s'accrochait au pouvoir, plongeant le pays dans une grave crise politique.

Mamadou Tandja avait dissous le Parlement et la Cour constitutionnelle avant de faire adopter, le 4 août 2009, une réforme de la Constitution lui permettant de se maintenir au pouvoir trois ans supplémentaires, au-delà du terme de son mandat, en décembre.

Ce passage en force – dénoncé comme un *"coup d'Etat"* par l'opposition – avait valu au Niger d'être soumis à des sanctions internationales alors que piétinait le dialogue entre le pouvoir et l'opposition, placé sous l'égide d'un médiateur ouest-africain, l'ex-président du Nigeria Abdul Salami Aboubakar.

"Il n'y avait aucune avancée significative laissant présager une sortie de crise, mais nous ne nous attendions pas à un coup de force de l'armée", reconnaît Abdoul Aziz Ladan, président du Mouvement national pour la sauvegarde des acquis démocratiques (Mosadem) et délégué de l'opposition pour les négociations avec le pouvoir.

Fin 2009, des tracts exprimant un malaise dans l'armée avaient circulé dans les casernes. Le général Moumouni Boureïma, proche du président Tandja, avait alors *"mis en garde"* les soldats contre toute *"tentative de remise en cause des institutions de la République"*. Peine perdue.

Vendredi matin, le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, a *"condamné la prise du pouvoir par la force au Niger"* et demandé un *"retour rapide à l'ordre constitutionnel"*. Il a rappelé que les textes de l'UA *"condamnent systématiquement tout changement anticonstitutionnel"*.
Christophe Châtelot

Le Niger, un pays au sous-sol convoité

LEMONDE.FR | 19.02.10 | 10h29

Le Niger, vaste pays de 1 267 000 km², dispose d'un sous-sol qui est l'un de plus riches de l'Afrique sub-saharienne, avec d'importantes réserves d'uranium dans le massif de l'Air, de phosphates, d'or dans le Liptako nigérien, du charbon à Anou-Araren et d'étain à El Micki. L'exploitation de l'uranium place le Niger au troisième rang mondial, avec 70 % des exportations du pays, derrière le Canada et l'Australie. Le secteur des mines et de l'industrie représente 10 % de la population active nigérienne et participe pour 16 % au PIB.

Numéro un mondial du nucléaire civil et premier employeur privé du Niger, Areva exploite dans ce pays plusieurs gisements d'uranium. En janvier 2009, le groupe nucléaire français a signé avec le gouvernement nigérien une convention qui attribue au groupe le permis d'exploitation de la mine géante d'uranium d'Imouraren, *"la mine d'uranium la plus importante de toute l'Afrique et la deuxième du monde"* selon Areva. En mai, le président Tandja a donné le coup d'envoi des travaux sur le gisement, mettant fin à deux années de brouille entre Paris et Niamey. Mille cinq cents Français vivent au Niger, dont une majorité travaillent pour Areva.

Depuis début 2007, les autorités du Niger sont confrontées aux actions de la rébellion touareg, qui réclame une plus grande part pour les populations locales des bénéfices tirés de cette exploitation. Le Niger, peuplé de 15 millions d'habitants, occupe la dernière place au classement annuel de l'indice de développement humain publié en 2009 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) sur 182 pays membres de l'ONU.

En mars 2008, s'était déroulée une conférence de presse à l'Assemblée nationale, à l'invitation de Noël Mamère, pour le lancement de la campagne "Areva ne fera pas la loi au Niger". Extrait;

Afrique Coup d'Etat contre coup de force au Niger

Lexpress.fr, Par Vincent Hugeux, publié le 19/02/2010 à 11:03

Le putsch militaire perpétré jeudi à Niamey par des officiers de rang intermédiaire met un terme au règne controversé de Mamadou Tandja, président élu vaincu avant tout par l'ivresse du pouvoir.

Le Niger, pays sahélien de 15 millions d'âmes aux deux-tiers désertique, produit pour l'essentiel de l'uranium et des coups d'Etat militaires. Quatrième du genre depuis l'indépendance, après ceux de 1974, 1996 et 1999, le putsch survenu jeudi à Niamey obéit à un scénario d'un classicisme éprouvé: l'assaut donné par les mutins au palais présidentiel, les tirs à l'arme lourde, la musique militaire diffusée sur les ondes de la radio nationale - la Voix du Sahel - puis à la nuit tombée, le premier communiqué d'un "Conseil supérieur pour la restauration de la démocratie" (CSRD), lu d'un ton grave par un officier entouré de frères d'armes en treillis.

Dégâts dans le mur d'enceinte du siège du médiateur national à Niamey, le 18 février 2010.

Porte-parole dudit CSRD, le colonel Goukoye Abdoukarim annonce alors la suspension de la constitution et "de toutes les institutions qui en sont issues". Plus tard, on apprendra l'instauration d'un couvre-feu, la fermeture des frontières aériennes et terrestres et la dissolution du gouvernement, le tout assorti, autre figure de rhétorique traditionnelle, d'un "appel au calme".

Annnonce du coup d'Etat au Niger sur Télé Sahel le jeudi 18 février 2010

Exhortation superflue. Bien sûr, les combats, brefs et meurtriers -une dizaine de soldats loyalistes tués - ont un temps tétanisé le centre ville. Reste que l'éviction du président Mamadou Tandja, promptement emmené dans la caserne de Tondibia, à une vingtaine de kilomètres de la capitale, suscite plus de soulagement que d'inquiétude. "Au marché, quelques heures après le coup, raconte Maman Abou, directeur du journal *Le Républicain*, joint en début de soirée, j'ai vu les gens applaudir les militaires de passage, tandis que résonnaient les youyous des femmes. Tandja l'a bien cherché: il a creusé sa tombe politique."

Coup de force constitutionnel

Allusion à l'entêtement du chef de l'Etat déchu, grisé par le pouvoir et auteur l'an dernier d'un grossier coup de force constitutionnel. En théorie, ce septuagénaire natif de la région de Diffa (sud-est) aurait dû s'effacer le 22 décembre, au terme de son second quinquennat. Mais l'ancien officier, associé dès 1974 au renversement de Diouri Hamani, premier président du Niger indépendant, par le général Seyni Kountché, tenait trop à son trône pour se soumettre à la loi, fut-elle fondamentale. Au prix d'un référendum boycotté par l'opposition, il s'octroie au coeur de l'été une prolongation de bail de trois ans, ainsi que le droit de briguer ensuite la magistrature suprême autant de fois qu'il lui plaira. La Cour constitutionnelle renâcle? Il la dissout. Le parlement le désavoue? Même motif, même punition. La Cedeao - Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest - suspend Niamey de ses instances? Le Néron sahélien s'en soucie comme d'une guigne.

Le timing du putsch n'a d'ailleurs rien de fortuit: il a été perpétré à la faveur d'un conseil des ministres censé avaliser le retrait du Niger du forum ouest-africain. Ultime péché d'orgueil de Tandja l'autiste.

"Trop, c'est trop, commente Maman Abou. Les commandants et les capitaines, formés pour la plupart à l'étranger, acquis au respect de l'Etat de droit, redoutaient les effets néfastes de cet isolement hautain. Voilà des semaines que la rupture entre les jeunes officiers et la haute hiérarchie galonnée était patente. Au demeurant, les mutins ont agi avec la complicité active de la Garde présidentielle. Tout le monde s'attendait à ce que ça bouge." Sauf à l'évidence le principal intéressé qui, le 13 janvier, lors des vœux aux ambassadeurs, accusa ses hôtes d'avoir, pour des "motifs inavoués", transformé un "débat interne en crise profonde", avant de les sommer de se conformer à leurs "obligations protocolaires".

Les images diffusées nuitamment par Télé-Sahel esquissent un casting éloquent. Ni le chef d'état-major général des armées, ni le chef d'état-major particulier de Tandja ne figurent sur la photo de famille. En revanche, on y repère le colonel Djibrila Hima Hamidou, alias Pelé, patron de la "Zone de défense no1", la plus importante du pays, mais aussi le chef d'escadron Salou Djibo, qui commande la Compagnie d'appui de Niamey, actrice-clé du putsch, ainsi que l'aide de camp du Premier ministre Ali

Badjo Gamatié ou l'ex-bras droit de Daouda Wanké, chef de la junte qui exerça un temps le pouvoir au lendemain du coup d'Etat fatal en 1999 au général putschiste Ibrahim Baré Maïnassara...

Un autre facteur a sans nul doute hâté ce dénouement: le blocage total des laborieuses négociations engagées sous l'égide de l'ex-président nigérian Abdoulsalami Aboubacar, médiateur de la Cedeao et partisans d'un tandem qu'auraient formé, au sommet de l'exécutif, Tandja et un chef de gouvernement issu des rangs de l'opposition. Laquelle exigeait en vain le retour à l'ordre constitutionnel antérieur au *pronunciamento* d'août 2009.

Et maintenant, chef, on fait quoi ? Le CSRD promet comme il se doit d'instaurer au Niger "un exemple de démocratie et de bonne gouvernance". Il est tentant d'ironiser sur ce genre de serment rituel, énoncé en son temps à Conakry par le fantasque capitaine Moussa Dadis Camara, clown tragique et figure de proue, aujourd'hui détrônée, d'une soldatesque criminelle. Pour autant, une dérive à la guinéenne n'a rien de fatal. "A ce stade, je suis plutôt confiant, avoue le directeur du *Républicain*. D'autant qu'on allait tout droit à la guerre civile. Pour que notre démocratie fonctionne, les élections ne suffisent pas. Il faut que nos leaders politiques, enclins à se comporter en chefs de village dès qu'ils accèdent aux commandes, s'affranchissent de cette culture de l'impunité, répondent de leurs actes et fassent enfin preuve de sens du bien public."

Pour les putschistes et - on peut rêver - les civils élus qui prendront le relais, le chantier s'annonce pour le moins ardu. Assis sur un pactole uranifère colossal, le Niger végète au dernier rang - 182e sur 182, encore bravo - du classement de l'"indice de développement humain" établi par les Nations unies. Tandis qu'en ce début d'année, le spectre de la pénurie alimentaire, fléau récurrent, menace 2,7 millions de démunis, soit près de 20% de la population.

La France, dans tout ça? Exaspérée par l'intransigeance de Tandja, elle cache sa joie sous les communiqués convenus du Quai d'Orsay et croise les doigts. Tout en priant pour un retour rapide à la stabilité. Il serait fâcheux qu'une parenthèse chaotique perturbe l'exploitation du fabuleux gisement d'Imouraren, situé en terre touarègue et arraché au prix fort par Areva, no1 mondial du nucléaire civil et fleuron de l'industrie bleu-blanc-rouge.

AFRIQUE 19/2/2010 11.14

Pour réfléchir avec... UN DIRIGEANT AFRICAIN, SUR LE POTENTIEL DU CONTINENT

"Il n'y a aucune fatalité, incontestablement l'Afrique peut se nourrir et contribuer à la sécurité alimentaire mondiale. Au cours des décennies, l'Afrique a connu des échecs cuisants dans la mise en œuvre des politiques agricoles ; mais aussi des politiques hardies ont permis d'obtenir des résultats probants, attestant que les recettes existent et celles qui ont fait leurs preuves ailleurs peuvent être reproduites en Afrique, pour peu que soient garantis la volonté politique et les politiques et programmes pour la traduire en action".

(Extrait de l'intervention du Premier ministre du Mali, Modibo Sidibé, à l'ouverture du 10ème Forum de Bamako sur le thème "l'Afrique 50 ans après : la faim sur le continent africain", qui se tiendra jusqu'à samedi.)

[CO] Misna

AFRIQUE 19/2/2010 11.48

FORUM DE BAMAKO: LA FAMINE MAIS SURTOUT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Cinquante ans après l'accession à l'indépendance de nombreux pays du continent africain, le débat sur la faim et la sécurité alimentaire constitue le thème central du 10ème Forum de Bamako, promu par l'Institut des Hautes Études de Management (Ihem) et auquel participent plus de 500 experts, chercheurs, dirigeants gouvernementaux et représentants des institutions internationales. Tel que l'ont observé de nombreux intervenants à la rencontre, les chiffres sont alarmants : plus d'un milliard de personnes dans le monde sont sous-alimentées, et plus d'un quart d'entre elles vivent en Afrique, selon l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (Fao) de l'Onu. S'il exportait il y a 50 ans ses produits agricoles, le continent se voit aujourd'hui contraint d'importer près d'un tiers de sa demande alimentaire. Cependant, importer des aliments, souligne Martin Ziguele, ex-Premier ministre centrafricain, ne résout pas le problème et n'empêche nullement l'apparition de troubles, tels ceux qui s'étaient vérifiés en 2008 en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Cameroun. Selon le coordinateur de la Conférence des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, Baba Dioum, l'objectif de la souveraineté alimentaire est loin d'être une utopie et représenterait une alternative au modèle industriel et productiviste imposé au secteur agricole par l'Organisation mondiale du Commerce (Omc), distinguant d'une part, la sécurité alimentaire, qui consiste à satisfaire les besoins de la population, et de l'autre, la souveraineté alimentaire, qui aspire à privilégier les conditions sociales et

environnementales de la production agricole par rapport aux politiques économiques et libérales. L'enjeu de la souveraineté alimentaire et de l'autonomie des agriculteurs doit par ailleurs, selon le vice-président du Forum Abdoulaye Coulibaly, servir de base à un nouveau pacte social fondé sur la solidarité et la justice.

[CO] Misna

SÉNÉGAL 18/2/2010 18.52

ADOPTION D'UNE LOI CONTRE LA DISCRIMINATION DES MALADES DU SIDA

Afin d'empêcher la discrimination des malades du sida, le parlement sénégalais a adopté une nouvelle loi qui prévoit des sanctions à l'encontre de quiconque, dans la sphère publique ou privée, fera preuve d'un comportement discriminatoire vis-à-vis des personnes séropositives. La disposition, approuvée à l'unanimité à l'issue d'un débat de trois heures, promeut la reconnaissance des mêmes droits et des mêmes chances pour les personnes affectées du sida et encourage les initiatives de sensibilisation contre la discrimination sous toutes ses formes. La loi prescrit également le droit des malades à recevoir un traitement médical et la mise au point de campagnes de prévention spécifiques sur la transmission du sida. Le ministre de la Santé, Modou Diagne Fada, a précisé que la nouvelle mesure venait combler un vide législatif et permettrait aux malades de bénéficier d'une prise en charge intégrale. La presse sénégalaise a largement salué l'adoption de la nouvelle loi, bien que certains députés aient déploré la lenteur avec laquelle le Sénégal a traité la question, soutenant que les retards accumulés en la matière avaient contribué à accroître la marginalisation des sidaïques.

(MV/CN)

[CO] Misna

Kenya Le bras de fer au sommet de l'Etat kényan inquiète Kofi Annan

Par RFI le 2010-02-19 09:24

L'ancien secrétaire général de l'ONU et médiateur dans la crise politique kényane appelle le président Mwai Kibaki et le Premier ministre Raila Odinga à parler pour apaiser leur différend et préserver les acquis de deux ans de gouvernement de coalition. Le week-end dernier, la tension est remontée d'un cran lorsque le président a annulé la suspension, annoncée un peu plus tôt par le Premier ministre, des ministres de l'Education et de l'Agriculture, accusés de corruption.

Dans un communiqué, Kofi Annan exprime sa préoccupation sur l'impasse politique actuelle. Il enjoint le Premier ministre et le président à se rencontrer pour résoudre leur différend et ne pas paralyser les réformes. Même son de cloche du côté des Etats-Unis, très impliqués dans la résolution de la crise. Mercredi 17 février, Raila Odinga en visite au Japon, et Mwai Kibaki, se sont entretenus au téléphone sur un ton très cordial, selon le porte-parole du Premier ministre Salim Lone. Ils devraient se parler face-à-face dimanche 21 février.

Alors que les deux leaders tentent de faire baisser la tension, leurs alliés multiplient les déclarations à la presse, les députés PNU (Parti de l'union nationale), le parti de Mwai Kibaki, ayant mis au défi le camp ODM (Mouvement démocratique orange) de quitter le gouvernement.

Dimanche dernier, des manifestants sont sortis dans la rue à Eldoret pour protester contre la décision de suspendre William Ruto, le ministre de l'Agriculture.

La situation demeure donc fragile. Selon une enquête de la commission des droits de l'homme datant de janvier, 20 000 personnes sont encore déplacées dans le pays. En début de semaine, une vaste marche vers Nairobi a été organisée par des déplacés, repoussés au gaz lacrymogène par la police.

Togo / présidentielle Faure Gnassingbé en campagne à Atakpamé

Par RFI le 2010-02-19 08:08

La campagne électorale bat son plein au Togo. Faure Gnassingbé est dans la course pour sa propre succession. A Atakpamé, ce jeudi 18 février, le président sortant a lancé sa campagne en mettant en garde tous ceux qui seraient à nouveau tentés par la violence.

Depuis deux jours, toutes les écoles sont fermées. La ville d'Atakpamé est mobilisée pour accueillir le président candidat. La foule, convoyée des villages et cantons environnants, a répondu à l'appel.

Selon leur porte-parole Adjor Komlan, c'est parce qu'ils adhèrent tous à la politique de Faure Gnassingbé : « *Nous, populations du grand Ogou, faisons nôtre votre appel patriotique du 28 juin 2005 à Atakpamé au peuple togolais tout entier de renoncer à jamais au sectarisme, à la haine, à l'intolérance et à la défense aveugle des intérêts partisans et d'aller aux élections sans violence* ».

Faure Gnassingbé essaie de leur répondre en venant lancer sa campagne à Atakpamé, l'une des villes épicentres de la violence électorale de 2005. Et prenant la parole, Faure Gnassingbé invoque Dieu et souhaite que l'élection du 4 mars se déroule sans violence. Puis il rappelle que tout commence dès maintenant. « *Quand je viens vers vous, je lis la tristesse sur certains visages* », affirme-t-il. « *Je vois aussi des femmes me dire leur souffrance au moment d'accoucher, je vois également la détresse des enseignants volontaires. Je me demande : est-ce que les Togolaises et les Togolais veulent relever le défi du progrès et du développement ? Je pense que le destin de notre pays se trouve dans nos mains. Ne vous y trompez pas, tout commence maintenant et de façon déterminante, le 4 mars* ».

« *La démocratie pour le développement doit se faire à la base* », a dit Faure Gnassingbé. Et, pour la première fois, il promet que des élections locales auront lieu avant la fin de l'année.

NIGER/COUP D'ETAT Un Conseil militaire prend le pouvoir au Niger

Par RFI le 2010-02-19 06:03

Des militaires ont renversé, lors d'un coup d'Etat, jeudi 18 février 2010 le président Mamadou Tandja, toujours aux mains des putschistes. Ils ont annoncé la suspension de la Constitution et la dissolution de toutes les institutions. Ce « Conseil suprême pour la restauration de la démocratie » (CSDR) s'est doté d'un président. Il s'agit du chef d'escadron Salou Djibo. Le CSDR a en outre décrété un couvre-feu et fermé les frontières du pays.

Derrière ce nouveau coup d'Etat nigérien, on retrouve trois militaires, trois colonels : le colonel Pelé, de son vrai nom Djibrilla Hima Hamidou, commandant de la zone de défense numéro 1 de Niamey, Tillabery Dosso. Il doit son surnom de Pelé à sa passion pour le football, il est d'ailleurs le président de la Fédération nigérienne de football. Ce militaire était déjà là lors du précédent coup d'Etat de 1999. Il se rallie alors au chef de la junte, le commandant Wanké, et devient le porte-parole du CRN (Conseil de réconciliation nationale). Valeureux combattant, il sera nommé en 2000 par Mamadou Tandja, commandant de la compagnie des blindés.

Le colonel Harouna Adamou est commandant de la compagnie d'appui, les fameux bérets verts des blindés. Ce sont eux qui ont mené l'opération de ce jeudi 18 février 2010. Harouna est issu d'une famille de militaires. Lui aussi a fait partie de l'équipe Wanké lors de la transition militaire de 1999. Ces dernières années, ces deux hommes ont combattu dans le nord du Niger contre les forces rebelles touareg.

Quant au colonel Goukoye Abdul Karim, chef du renseignement militaire, il était, jusque-là, le porte-parole de l'armée. C'est lui qui, en juillet dernier, avait appelé les troupes à rester dans leur caserne au nom d'une armée « républicaine ». Il est aujourd'hui le porte-parole du Conseil supérieur pour la restauration de la démocratie.

Une issue brutale que les Nigériens n'excluaient pas

A Niamey, on se plaît à rappeler que le coup d'Etat est devenu un sport national. 1974 : le président Kountché renverse le premier président Hamani Diori. 1996 : le général Barré prend le pouvoir par la force, avant d'être à son tour renversé en 1999, puis assassiné.

Aujourd'hui, c'est au tour du président Tandja de faire les frais d'un putsch des militaires. Une fin politique brutale, qui était pourtant dans bien des esprits depuis la décision du chef de l'Etat de passer outre la Constitution pour se maintenir à la tête de l'Etat.

Depuis le référendum du 4 août dernier et l'instauration de la VIe République, le mécontentement était palpable. Le climat politique et social se sont dégradés depuis l'été, et l'impasse récente du dialogue politique rendait l'avenir du Niger des plus incertains. La grogne montait dans la société civile, la classe politique mais aussi dans les casernes.

Selon nos informations, des militaires ne cachaient plus guère leur amertume vis-à-vis du président Tandja. Ils lui reprochaient notamment d'avoir acheté la paix dans le nord en accordant un traitement de faveur aux chefs de la rébellion.

Le film de la journée du jeudi 18 février 2010 :

C'est un Conseil des ministres classique. Tous les participants sont là, assis autour du président Mamadou Tandja. Soudain, un coup de feu éclate. Il sera suivi de tirs nourris sur la façade de la présidence. Les assaillants utilisent des mitrailleuses lourdes de calibre 12,7. C'est la panique. De jeunes soldats lourdement armés pénètrent dans la salle du Conseil des ministres. Le président Tandja est emmené vers une caserne à la périphérie de la capitale. Les ministres sont consignés dans la salle du Conseil, sous bonne garde, puis transférés dans la soirée dans une garnison. Dans la ville, les militaires prennent position autour des principales casernes. En début d'après-midi, deux hélicoptères survolent la capitale.

Visiblement, les putschistes sont déjà maîtres de la situation. Les officiers supérieurs sont en conclave dans un camp militaire. Deux hommes sont en première ligne : d'abord le colonel Djibrilla Hima, dit « Pelé ». C'est le commandant de la zone de défense numéro 1, c'est-à-dire la capitale. Il n'a rien fait pour défendre le régime, bien au contraire.

A ses côtés, le commandant Abdoulaye Adamou Harouna, le chef de la compagnie d'appui, une unité de blindés qui a participé à l'assaut contre le palais présidentiel.

La nuit est tombée sur Niamey. Les journalistes sont convoqués dans le bureau du colonel Pelé. Un porte-parole annonce la mise en place du Conseil suprême pour la restauration de la démocratie.

Afrique du Sud/Mondial 2010 Johannesburg veut taxer la bière pendant la Coupe du monde

Par RFI le 2010-02-19 03:13

Le gouvernement sud-africain souhaite imposer une licence spéciale de 5 000 euros à tous les débits de boisson qui diffuseront les matchs de la Coupe du monde de football. La licence vise les restaurants et les bars, mais aussi la vente d'alcool dans des locaux associatifs. L'avant-projet de loi ne fait pas l'unanimité dans la nation arc-en-ciel et sera sans doute contesté en justice.

Seule la bière approuvée par la Fifa, la bière américaine Budweiser, sera mise en vente dans les stades Fifas et dans les Fifa Fan Parks qui diffuseront les matchs sur écran géant. Les supporters sud-africains, qui préfèrent leur bière locale, s'étaient plaints de la Budweiser lors de la dernière Coupe des Confédérations, en juin 2009.

Si la Fifa impose sa marque de bière, le gouvernement sud-africain souhaite, quant à lui, encadrer la distribution, la vente, et la consommation d'alcool en dehors des lieux labellisés Fifa, pour des raisons de sécurité. Il s'agit aussi de ponctionner les profits réalisés grâce aux matchs de football.

Les bars, les restaurants, les cafétérias, et les associations devront payer 5 000 euros pour la licence spéciale Coupe du monde. Ils devront également verser 2% du chiffre d'affaires réalisé sur la période, au bureau national des spiritueux. Le ministère du Commerce a annoncé que l'argent récolté financera des campagnes de prévention sur les dangers liés à l'abus d'alcool.

Les Sud-Africains pestent contre toutes les règles spéciales imposées à l'occasion de la Coupe du monde de football, dont le coup d'envoi est prévu le 11 juin. Un journaliste, qui préfère en rire, a trouvé la parade suivante : si un inspecteur se présente, il suffira de changer de chaîne et de prétendre que les clients en plein Mondial adorent venir à la buvette pour regarder des documentaires animaliers à la télévision.

Par ailleurs, l'avant-projet de loi prévoit de limiter les marques de bières autorisées à la vente dans les stades.

La Zambie va interdire les mariages homosexuels (presse)

LUSAKA, 18 février (Xinhua) -- La Conférence constitutionnelle nationale (NCC) a adopté à l'unanimité une nouvelle disposition qui sera insérée dans la Constitution afin d'interdire le mariage homosexuel, a rapporté jeudi le quotidien zambien Mail. Bien qu'il n'y ait pas de preuve flagrante de mariage homosexuel dans ce pays d'Afrique australe fortement conservateur, les membres de la NCC, chargés de réviser la Constitution, ont estimé que la Constitution devait comporter une disposition pour éviter tout cas de mariage homosexuel, a précisé le journal.

Cette nouvelle clause est une disposition progressiste pour la Zambie, surtout dans un pays qui se déclare chrétien, a affirmé Daniel Munkombwe, membre de la NCC. "Adoptons cette disposition car elle est très progressiste et il faut bien faire comprendre que le mariage n'est possible qu'entre personnes de sexes opposés", a précisé M. Munkombwe, cité par le journal. Toutefois, selon le ministre zambien des Affaires étrangères Kabinga Pande, les mariages homosexuels ont cours dans d'autres endroits du monde et devraient être autorisés en Zambie.

Copyright 2009: pour l'Agence de Presse Xinhua

L'Afrique peut nourrir ses propres enfants, selon le PM du Mali

BAMAKO, 18 février (Xinhua) -- Le Premier ministre du Mali, Modibo Sidibé, s'est déclaré convaincu que l'Afrique "peut nourrir ses propres enfants", au cours d'un exposé devant le Forum de Bamako qui réunit depuis mardi des cadres de divers horizons et continents. Pour le chef du gouvernement malien, l'une des conditions à la réalisation de cette ambition est la libération de l'initiative paysanne. "Il faut prendre des initiatives qui peuvent libérer les producteurs, les responsabiliser et de les accompagner pour que l'Afrique puisse libérer sa capacité de se nourrir", a-t-il précisé.

Au cours des débats qui ont suivi cette intervention, plusieurs participants ont estimé que l'avènement de la démocratie, les changements de politiques économiques, la mondialisation de l'économie et les nouvelles technologies de l'information et la biotechnologie constituent des atouts pour la relance de la production agricole en Afrique. Mais, à condition que "l'agriculture devienne une priorité budgétaire pour les Etats et les bailleurs de fonds", souligne M. Diarra, un responsable de la société civile malienne.

Certains participants ont toutefois exprimé des craintes de voir les pays africains se doter de services sociaux et de capacités de revendications sociales sans pour autant créer la base économique capable de les financer. En plus de la mauvaise gestion du terroir et une démographie galopante, ces craintes ont pour bases les politiques actuelles de lutte contre la pauvreté qui mettent l'accent sur les secteurs sociaux, l'environnement et les droits politiques des pauvres et des femmes.

Des intervenants ont préconisé la mécanisation de l'agriculture avec le soutien de la puissance publique et une implication plus grande de la jeunesse. Ce n'est que de cette manière que l'envie de s'exiler qui habite la jeunesse africaine va laisser sa place à celle de s'établir sur place, ont-ils estimé. Pour sa part, Bassary Touré, vice-président de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et ancien ministre de l'Economie du Mali, a déploré que, malgré les financements reçus, malgré les ressources humaines formées et déployées et malgré les multiples programmes et projets, "le continent, le Mali particulièrement, doit faire face à un phénomène de paupérisation grandissant".

Cette analyse n'est pas partagée par le Premier ministre Modibo Sidibé qui a relevé que des "milliers peut-être des centaines de millions d'enfants de l'Afrique ont été sauvés de la mort avec l'extension de la couverture vaccinale" et que le Mali a "pu atteindre 86% de taux de scolarisation".

Pour lui, l'une des clés pour construire l'avenir réside dans une jeunesse bien éduquée et bien formée en adéquation avec les besoins de développement du pays. Le Forum de Bamako, qui prend fin samedi a pour thème "L'Afrique 50 ans après, le défi de la souveraineté alimentaire, la faim sur le continent".

Copyright 2009: pour l'Agence de Presse Xinhua

La Namibie enverra 800 casques bleus au Tchad et en Centrafrique

WINDHOEK, 18 février (Xinhua) -- Le Parlement namibien a approuvé la contribution de 800 soldats à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour une période de six mois renouvelable, a-t-on appris jeudi de source officielle. Un premier groupe de 300 soldats sera déployé dans le sud du Tchad dans le secteur de Koukou Angarana, qui est actuellement sous le commandement de la force de l'Union européenne (Eufor) et le reste du contingent namibien sera envoyé au Tchad après le départ du contingent irlandais.

L'Eufor sera remplacée par la MINURCAT. Depuis 2003, plus de 240 000 Soudanais ont fui le conflit au Darfour pour se réfugier au Tchad et 40 000 Centrafricains ont fui leur pays en raison des attaques des groupes armés.

La MINURCAT, établie le 25 septembre 2007 par le Conseil de sécurité de l'ONU, a pour mission de protéger les civils et de promouvoir la paix régionale. L'armée namibienne a participé à plusieurs missions de maintien de la paix de l'ONU depuis 1992. Des militaires namibiens sont présents maintenant au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Liberia et au Soudan.

Copyright 2009: pour l'Agence de Presse Xinhua

Football CAN 2012: Le Togo ne participera au tirage au sort des éliminatoires

RFI le 2010-02-18 22:49 Par David Kalfa

Le Togo ne participera pas au tirage au sort des éliminatoires de la CAN 2012 qui se déroulera le 20 février. Le Tribunal arbitral du sport (TAS) estime qu'un nouveau tirage pourra être effectué si le Togo obtient ultérieurement l'annulation de sa suspension pour les CAN 2012 et 2014. Suspension infligée après son forfait durant la CAN 2010. Une sanction dont les Togolais ont fait appel devant le TAS.

Ce n'est pas une défaite pour la Fédération togolaise de football (FTF). Mais cela aurait pu être une décision symbolique en sa faveur dans le litige qui l'oppose à la Confédération africaine de football (CAF). Le Togo, suspendu pour les CAN 2012 et 2014, avait réclamé que le Tribunal arbitral du sport (TAS) oblige la Confédération africaine de football (CAF) à intégrer les Eperviers au tirage au sort des éliminatoires pour la CAN 2012 qui se déroulera le 20 février.

Le caractère urgent et nécessaire de cette réclamation n'a pas semblé fondé aux juristes du Tribunal.

« *La non-participation du Togo au tirage au sort ne remettrait pas en cause sa participation aux premiers matches de qualification pour la CAN 2012 qui débiteront en septembre 2010* », avance le TAS dans un communiqué. Puis, l'institution basée à Lausanne, en Suisse, précise : « *La CAF ayant*

reconnu qu'il n'y aurait aucun obstacle à la mise en œuvre d'un nouveau tirage pour le cas où l'appel de la FTF serait admis ultérieurement, le TAS considère qu'il n'existe pas, à ce stade, de risque de dommage irréparable pour la FTF. »

Décision définitive au printemps 2010

Autrement dit, les Togolais ne participeront pas au tirage au sort des éliminatoires mais si le Tribunal leur donne raison par la suite la CAF devra procéder à une nouvelle répartition des poules de qualifications. Le Togo doit donc attendre qu'un collège de trois arbitres soit formé par le TAS et qu'une décision soit prise dans le courant du printemps 2010 pour savoir si la sanction sera annulée. Pour mémoire, l'équipe du Togo avait été victime d'une attaque à la mitrailleuse en se rendant dans l'enclave de Cabinda, en Angola, le 8 janvier dernier. Deux membres du staff togolais étaient morts dans cet assaut revendiqué par un mouvement indépendantiste. Après plusieurs journées de débats et de tensions avec la CAF, Lomé avait rapatrié ses joueurs. La CAF avait pris ombrage de cette ingérence politique et appliqué strictement le règlement en privant les Eperviers des deux prochaines Coupes d'Afrique. Une décision provoquant une vive polémique sur tout le continent et au-delà.